

-----***-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----***-----

**AUTORITE DE REGULATION DES
MARCHES PUBLICS (ARMP)**

-----***-----

Adresse postale : 08 BP 0791
Tel : +229 30 50 57/ 21 30 50 56
Adresse mail : contact@armp.bj
Site web: www.armp.bj

-----***-----

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES
PUBLICS DE L'AGENCE NATIONALE DES
TRANSPORTS TERRESTRES (ANaTT) AU TITRE
DE LA GESTION BUDGÉTAIRE 2023**

**RAPPORT DEFINITIF DE LA MISSION D'AUDIT DE CONFORMITE ET DE
MATERIALITE**

Mission réalisée par le Groupement de Cabinets



Siège Social : Parcelle « k » Lot 210 Godomey quartier Wlaba, Commune d'Abomey Calavi, Bénin
Tél : (00229) 01 95 19 07 57 / (00229) 01 20 22 43 63 / **Email** : cabinetbelmag@gmail.com

&

0121324746 / 03BP 1678 Cotonou
everest@everest-expertises.com

Décembre 2025

i. Résumé exécutif

Le présent résumé exécutif synthétise les résultats clés issus de l'audit des marchés publics de **L'Agence Nationale des Transports Terrestres** pour l'exercice **2023**. L'analyse a été conduite selon la méthodologie définie dans le **Référentiel d'audit 2025**, en s'appuyant sur des grilles de vérification normées et des outils de mesure de la performance.

⇒ Volume de marchés analysés :

Au total, vingt-huit (**28**) **marchés** ont été recensés pour un montant global de **deux milliards sept cent neuf millions trois cent quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-six (2 709 388 586) FCFA**. **L'échantillon retenu** pour l'audit comprend **14 marchés**, représentant **50%** du nombre total et **73,40 %** de la valeur totale, soit un montant cumulé **d'un milliard neuf cent quatre-vingt-huit millions six cent trente mille cent soixante-dix-neuf (1 988 630 179) FCFA**.

⇒ Complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés :

L'analyse de la complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés s'appuie sur la vérification des pièces obligatoires dont l'absence a d'incidence sur la conformité des procédures de passation et d'exécution du marché. Les **quatorze (14) marchés sélectionnés** ont été tous jugés **auditables**, avec un taux moyen de disponibilité de pièces obligatoires de **84,45%**.

⇒ Résultats de conformité :

À l'issue des vérifications **les 14 marchés** examinés ont été déclarés **conformes**, représentant **100%** des marchés échantillonnés.

⇒ Tableau de synthèse des constats et appréciations globales :

N°	Domaine évalué	Niveau de conformité (%)	Opinion	Observations clés
1	Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution	84,45%	Satisfaisante	
2	Conformité de la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante	68,42%	Moyenne	
3	Conformité de la procédure de passation et de l'exécution	100%	Très satisfaisante	

Sources : synthèse des constats et appréciations globales

⇒ **Recommandations clés :**

Suite à l'évaluation des différents domaines de la gestion des marchés publics, et compte tenu du niveau de conformité global jugé satisfaisant, les recommandations suivantes sont proposées afin de renforcer la performance et la qualité des procédures :



Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de maintenir renforcé le système de classement et d'archivage des documents relatifs aux marchés publics. Cela contribuera à garantir une traçabilité complète et à faciliter les audits futurs.



Conformité de la planification, de l'organisation et du fonctionnement interne de l'Autorité Contractante

Il est conseillé de renforcer les capacités du personnel en matière de gestion des marchés publics. Par ailleurs, la mise en place d'un mécanisme d'évaluation régulière du fonctionnement interne permettrait d'identifier de manière proactive d'éventuelles améliorations, contribuant ainsi à l'efficacité et à la fiabilité du dispositif interne.



Conformité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de documenter systématiquement toutes les étapes de la passation et de l'exécution des marchés afin de faciliter la disponibilité des documents et de faciliter des contrôles et audits futurs. Il faudra également veiller au respect des délais de passation et d'exécution des marchés.

ii. Difficultés rencontrées lors de la mission d'audit

Malgré la bonne collaboration des autorités contractantes, les difficultés suivantes ont été relevées :

- le délai très court imparti pour la réalisation de la mission vu le nombre de marchés à contrôler et les diligences à mettre en œuvre ;
- le manque de pièces contractuelles dans certains marchés limitant la possibilité de réaliser une revue approfondie ;
- des problèmes d'archivage des dossiers qui ont ralenti le déroulement de la mission, avec des temps de recherche parfois très longs.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES	5
1. Introduction	7
2. Cadre juridique et normatif de référence	8
3. Objectifs assignés à la mission d'audit	9
a. Objectif général de la mission	9
b. Objectifs spécifiques de la mission	9
4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés	10
a. Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité	10
b. Outils d'évaluation utilisés	13
5. Présentation des Données Globales des Marchés et des Modes de Passation	15
a. Présentation des Données Globales des Marchés	15
b. Répartition des marchés selon les modes de passation	15
6. Respect des procédures de passation des marchés publics	16
6.1. Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics	16
6.1.1. <i>Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics</i>	17
6.1.2. <i>Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante</i>	19
6.1.3. <i>Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives</i>	20
6.2. Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés	21
6.2.1. <i>Échantillonnage des marchés à auditer</i>	21
6.2.2. <i>Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation</i>	22
6.2.3. <i>Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables</i>	24
6.3. Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés	53
6.3.1. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés</i>	53
6.3.2. <i>Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés</i>	55
6.3.3. <i>Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution</i>	57
6.3.4. <i>Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés)</i>	60
6.3.5. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés</i>	60
6.4. Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution	61
6.5. Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes	65
6.6. Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours	66
Opinion de l'Auditeur :	67
6.7-Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés	67
7. CONCLUSION	69
8. ANNEXES	70

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES

AC	Autorité Contractante
ANaTT	Agence Nationale des Transports Terrestres
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
AOF	Attributions, Organisation et Fonctionnement
AP	Absence de preuve
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
APCMP	Avis Public à Candidature de Marchés Publics
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
AOON	Appel d'Offre Ouvert National
AOOI	Appel d'Offre Ouvert International
CCMP	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
COE	Commission d'Ouverture et d'Evaluation/Comité d'Ouverture et d'Evaluation
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DCMP	Délégué du Contrôle des Marchés Publics
DDCMP	Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DAC	Dossier d'Appel à Concurrence
DC	Demande de Cotation
DRP	Demande de Renseignements et de Prix
DP	Demande de Propositions
ED	Entente Directe
PTF	Partenaire Technique et Financier
PPMP	Plan de Passation des Marchés Publics
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PV	Procès-Verbal
SPMP	Secrétariat Permanent des Marchés Publics
SPM	Spécialiste en Passation des Marchés
TdR	Termes de Référence

LETTRE INTRODUCTIVE

Abomey-Calavi, le 30 décembre 2025

N° **026A** /2025/BELMAG Sarl/DG/ DT/CDAF/SPM/AD**A****Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation
des Marchés Publics**Cotonou – BENIN

Objet : Mission d'audit indépendant des marchés publics passés au titre de la gestion budgétaire 2023 -
**Dépôt du rapport définitif de la mission de l'Agence Nationale des Transports Terrestres
(ANaTT)**

Monsieur le Président,

Dans le cadre du contrat de prestation n°2039/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 27/10/2025 qui nous a été confié par votre Autorité, nous avons réalisé la mission d'audit technique indépendant des marchés publics au titre de la gestion budgétaire de l'année 2023. Cette mission s'inscrit pleinement dans le cadre de la **loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 relative aux marchés publics et de ses décrets d'application**, qui définissent les règles de passation, de contrôle, d'exécution, du règlement et de contrôle des marchés publics au Bénin, et qui visent à garantir la transparence, l'efficacité et la régularité dans la gestion des fonds publics.

L'objectif principal de cette mission est d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, d'identifier les points forts et les insuffisances, et de formuler des recommandations concrètes susceptibles d'améliorer la performance et la fiabilité du dispositif de gestion des marchés publics.

Le présent rapport présente les travaux effectués à l'**Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT)**, les observations relevées ainsi que les recommandations formulées afin de fournir à votre autorité des éléments objectifs pour renforcer les mécanismes de contrôle et soutenir la mise en œuvre d'actions correctives lorsque cela est nécessaire.

Nous espérons que ce rapport contribuera significativement à renforcer la qualité de la gestion des marchés publics au Bénin et à soutenir vos efforts pour instaurer une culture de performance, de responsabilité et de transparence dans la gestion des fonds publics, conformément aux exigences de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020.

Tout en vous souhaitant une très bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

**Elvire AGBASSAGAN***Juriste, Spécialiste en Passation des
Marchés Publics*

1. Introduction

Dans le cadre du suivi et du contrôle de la régularité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics au titre de l'exercice 2023, et en vue d'apprécier la conformité desdites procédures au regard des exigences du cadre légal et réglementaire national et du référentiel d'audit 2025 de l'ARMP, la présente mission d'audit a été conduite au sein de l'**Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT)**. Cet audit s'inscrit dans la volonté d'assurer une gestion transparente, conforme à la réglementation en vigueur, et orientée vers la performance de la commande publique.

Le présent rapport renseigne sur la substance des travaux d'audit auprès de l'**Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT)**. Il sera articulé en 08 rubriques : (i) : Introduction ; (ii) : Cadre Juridique et Normatif de Référence (iii) : Objectifs assignés à la mission ; (iv) Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés ; (v) : Présentation des données Globales des Marchés et des Modes de Passation ; (vi) : Respect des procédures de passation des marchés publics ; (vii) : Conclusion et (viii) : Annexes.

2. Cadre juridique et normatif de référence

Le cadre légal et réglementaire des marchés publics applicable aux marchés sous revue au niveau de l'**ANaTT** regroupe toute une série de dispositions juridiques à valeur législative et réglementaire en vigueur au moment de la conduite des différents processus contractuels par l'Autorité Contractante.

Comme proposé dans son approche méthodologique, la mission de revue a commencé par une revue documentaire, notamment du cadre juridique applicable, dont les documents ont été utilisés pour évaluer les marchés passés en revue.

Il ressort de cette analyse que, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le texte en vigueur et applicable aux marchés publics au Bénin est la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Cette loi fixe les règles générales relatives à la passation, au contrôle, à l'exécution, au règlement et à la régulation des marchés publics, tout en précisant le rôle et les attributions des différents acteurs du système. Ce cadre législatif est complété par onze décrets d'application du 23 décembre 2020 de ladite loi, qui précisent les modalités pratiques de mise en œuvre des dispositions du Code, notamment en matière de développement du cadre institutionnel de la passation, de contrôle et de la régulation des marchés publics, de planification, de procédure, de gestion contractuelle et de contrôle.

Du point de vue normatif, la mission de revue s'est également appuyée sur :

- le référentiel d'audit ARMP 2025 ;
- les décisions rendues par l'ARMP ;
- Les outils types élaborés par l'ARMP qui servent de documents d'appui pour la mise en œuvre des exigences légales et qui fournissent des orientations techniques précises à l'intention des autorités contractantes et autres acteurs de la commande publique ;
- les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics.

Par ailleurs, les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF) qui introduisent des dispositions spécifiques, notamment en ce qui concerne les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures ont également servi de base pour les vérifications nécessaires. Ces exigences sont prises en compte pour garantir la conformité des procédures mises en œuvre dans le cadre de ces financements.

En conclusion, pour l'**ANaTT**, la revue de conformité des marchés échantillonnés a été faite sur la base des dispositions des textes juridiques cités ci-dessus.

3. Objectifs assignés à la mission d'audit

a. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser l'audit technique indépendant pour apprécier la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics des exercices budgétaires 2023, au regard des exigences du cadre réglementaire national, en se référant rigoureusement au Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

b. Objectifs spécifiques de la mission

Dans la logique des TdRs et du référentiel, la mission aura de façon spécifique à :

- Vérifier la disponibilité et la complétude des documents requis pour l'audit (auditabilité des marchés) ;
- Vérifier l'existence et l'utilisation des outils de traçabilité documentaire (registres obligatoires, archivage, etc.) ;
- Vérifier la conformité des procédures de passation des marchés publics (de la planification à l'attribution) à la réglementation en vigueur ;
- Évaluer l'efficacité des contrôles existants relatifs à la planification, à la passation et à l'exécution des marchés, y compris les processus de validation par les organes de contrôle compétents (CCMP/DNCMP, etc.) et d'approbation ;
- Apprécier la conformité de l'exécution administrative, financière et technique des marchés sélectionnés, notamment en ce qui concerne les avenants, le règlement financier et le respect des délais d'exécution ;
- Vérifier l'application effective des décisions de l'ARMP, le cas échéant ;
- Apprécier le respect des délais de passation et d'exécution des marchés ;
- Identifier d'éventuels indices de collusion ou de conflits d'intérêt, notamment à travers l'indice d'alerte défini dans le Référentiel ;
- Vérifier l'existence d'éventuels indices de fractionnement des marchés en vue de contourner les seuils réglementaires de procédure ;
- Évaluer la performance globale des autorités contractantes auditées, les classer selon les grilles d'appréciation du Référentiel et établir une cartographie des risques ;
- Évaluer la prise en compte des recommandations formulées lors des audits précédents ;
- Formuler des recommandations concrètes.

4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés

a. Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité

Pour la conduite de la mission d'audit de conformité et de matérialité, la démarche méthodologique a été essentiellement basée sur :



les précisions des termes de référence qui nous sont soumises ;

le référentiel d'audit ARMP 2025 ;

la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 et ses décrets d'application ;

les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics de l'ARMP ;

De plus, la démarche s'est appuyée sur des techniques visant à identifier et évaluer les risques liés aux marchés publics, tout en veillant au respect des éléments suivants :

- ✓ des normes édictées dans les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF) véhiculant des dispositions spécifiques concernant les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures
- ✓ des phases d'exécution prévues ;
- ✓ des bonnes pratiques comme la tenue des réunions de cadrage, de clôture et de débriefing de la mission en présence du commanditaire ;
- ✓ de la vérification de la conformité physique des prestations avec les PV de réception provisoire et définitive.

Pour y parvenir, la mission a été réalisée essentiellement en trois grandes phases :

- ❖ l'analyse des données globales des marchés publics et des modes de passation retenus par les autorités contractantes ;
- ❖ l'évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques ;
- ❖ la synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles.

1ère phase : l'analyse des données globales des marchés publics et des modes de passation retenus par les autorités contractantes.

Elle est subdivisée en deux (02) sous phases :

Sous phase 1 : Réunion de cadrage

Une réunion de cadrage a été organisée au démarrage de la mission et dès réception de l'ordre de service pour clarifier les objectifs, le périmètre, les attentes, les contraintes, et les modalités de déroulement de la mission d'audit. Elle a aussi permis de valider la compréhension commune des enjeux et un accord a été trouvé sur les conditions pratiques de la réalisation de la mission.

Sous phase 2 : Collecte des données et revue documentaire

A cette phase, la mission a procédé à la collecte de la liste de tous les marchés passés par l'autorité contractante au cours de l'année sous revue. Elle a ensuite fait la demande de la mise à disposition de tous les documents nécessaires relatifs aux marchés et précisés aux annexes A1, A2 et A3 du référentiel de l'audit. Après l'étape de collecte, les données globales relatives aux marchés passés par l'autorité contractante au cours de l'année audité ont été structurées en distinguant les marchés selon les modes de passation utilisés et la nature des marchés afin de pouvoir mettre en évidence la fréquence d'utilisation des modes de passation ; d'identifier un éventuel recours excessif ou injustifié à des procédures non concurrentielles ; de vérifier l'adéquation entre le type de marché et la procédure utilisée.

2^{ème} phase : évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques

Cette deuxième phase sera en trois (03) sous-phases

Sous-phase 1 : Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

Il s'agit ici d'abord d'apprécier la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics. La mission s'est donc focalisée d'abord sur l'analyse de la structuration des organes intervenant dans la chaîne de passation, leur mode de fonctionnement, et la qualité de la planification des acquisitions avant de se pencher sur la régularité des opérations conduites depuis la préparation des dossiers jusqu'à l'attribution des marchés audités, conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application.

Sous-phase 2 : Évaluation de la procédure de passation des marchés publics sélectionnés

Cette 2^{ème} sous phase se basera sur :

- l'échantillonnage retenu, constitué de manière à être représentatif des marchés passés par l'autorité contractante, avec une sélection portant sur au moins 50 % en nombre et en valeur monétaire des marchés passés ;
- la disponibilité des pièces justificatives ;
- l'auditabilité des marchés ;
- l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables étape par étape conformément à la réglementation avant la formulation des conclusions et le recueil des commentaires de l'AC audité.

Sous-phase 3 : Évaluation de la procédure d'exécution des marchés publics sélectionnés

Cette sous phase permettra à la mission d'évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés. Elle se fera à travers les étapes ci-après :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution ;
- l'évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés ;

- l'appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

3^{ème} phase : synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles

Cette phase se déroulera aussi en six (06) sous-phases étapes

Sous-phase 1 : Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.

A ce niveau, il est procédé à la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés publics sélectionnés afin de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché public après analyse de la procédure de passation et évaluation de la procédure d'exécution des marchés.

Sous-phase 2 : Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

À cette phase, la mission apprécie la capacité de l'autorité contractante à intégrer les recommandations issues des audits antérieurs dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des marchés publics.

Sous-phase 3 : Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Ce contrôle permet à la mission d'apprécier le degré de soumission effective des acteurs aux mécanismes de régulation du secteur et de voir l'efficacité du processus de gestion des plaintes dans la commande publique.

Sous-phase 4 : Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

À ce niveau, la mission vérifie la qualité technique et les quantités livrées, la localisation effective des prestations, la conformité physique ou fonctionnelle, la présence de bénéficiaires ou d'utilisateurs finaux, les éventuelles non-conformités visibles ou déclarées.

Sous-phase 5 : Élaboration des rapports et prise en compte des observations éventuelles des autorités contractantes et de l'ARMP

A cette étape, la mission :

- procède à la production du Rapport d'audit individuel rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- elle recueille les contre-observations ou commentaires des AC et les intégrera ;
- procède à la production du rapport de synthèse consolidée de toutes les autorités contractantes auditées, rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- établit les fichiers Excel normés dûment remplis (grille de vérification de conformité, de matérialité, délais, collusion, etc.) ;
- élabore un résumé exécutif pour le rapport individuel (2 pages max).

Sous-phase 6 : Présentation PowerPoint de restitution devant l'ARMP

La mission préparera une présentation (PowerPoint) du rapport synthèse consolidée après amendement par l'ARMP et en fera l'exposé au cours de l'atelier de validation. Elle intégrera toutes les corrections et transmettra la version finale.

b. Outils d'évaluation utilisés

La mission a utilisé **des grilles de vérification de conformité en version Excel automatisées** qui sont des outils normatifs essentiels pour nous guider dans l'évaluation des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés publics. Elles couvrent notamment :

- la planification, l'organisation et le fonctionnement de l'autorité contractante ;
- la passation des marchés : élaboration du DAO, publicité, évaluation des offres, attribution ;
- l'exécution des marchés : gestion administrative, technique, suivi des délais, modifications contractuelles et autres incidents de l'exécution.

Pour chaque grille de vérification de conformité, des formules ont été intégrées pour permettre à la mission de compter automatiquement le nombre de critères par modalité ; de calculer le pourcentage de chaque modalité d'appréciation (Respecté, Partiellement respecté, Non respecté) ; et de générer la note pondérée globale. Cela permettra à la mission de fournir une synthèse claire et chiffrée pour appuyer l'opinion finale de l'auditeur.

En complément des grilles de vérification de conformité, et d'appréciation standardisée, la mission a conçu des feuilles Excel spécifiques pour certaines étapes critiques du processus, notamment l'évaluation du **respect des délais de passation** et d'**exécution** des marchés publics.

Pour garantir l'uniformité des opinions formulées, la mission a utilisé des grilles d'appréciation standardisées définies comme suit :

1. **Grille d'appréciation de la disponibilité des pièces obligatoires** : Cette grille s'applique à l'évaluation de la complétude des dossiers de passation et d'exécution. Elle se présente comme suit.

<i>Pourcentage d'absence des pièces (X)</i>	<i>Opinion sur la disponibilité de certaines pièces obligatoires</i>
$X \leq 10 \%$	Très satisfaisante
$10 \% < X \leq 20 \%$	Satisfaisante
$20 \% < X \leq 40 \%$	Moyenne
$40 \% < X \leq 60 \%$	Faible
$60 \% < X \leq 80 \%$	Insatisfaisante
$X > 80 \%$	Très insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

2. **Grille d'appréciation de la performance des étapes de la procédure** : Cette grille permet l'appréciation de la conformité d'un marché, en tenant compte des différentes étapes telles que la planification, l'attribution, l'exécution, etc. Cette grille est présentée ci-dessous :

Pourcentage de conformité (X)	Opinion sur la performance de l'étape
$90 \% < X \leq 100 \%$	Très satisfaisante
$80 \% < X \leq 90 \%$	Satisfaisante
$60 \% < X \leq 80 \%$	Moyenne
$X < 60 \%$	Insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

3. **Grille d'évaluation de l'auditabilité** : cette grille permet de déterminer si un marché est suffisamment documenté pour faire l'objet d'un audit. Elle s'appuie sur le taux d'incomplétude des pièces obligatoires attendues (justificatifs administratifs, techniques et contractuels). Cette grille est résumée dans le tableau ci-dessous :

Taux d'incomplétude (X)	Auditabilité du marché
$X \leq 20 \%$	Marché auditable (OK)
$X > 20 \%$	Marché non auditable (KO)

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

4. **Grille d'interprétation de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte d'indices éventuelles de collusion identifiées dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est présentée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Niveau d'alerte / Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Présence d'indices faibles ou isolés
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices nombreux ou récurrents

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. **Grille d'interprétation de la présence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte de conflit d'intérêt éventuels identifié dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est exposée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Absence d'indices de conflit d'intérêt
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés – situation à surveiller
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices sérieux de conflit d'intérêt – vigilance requise

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

6. **Grille d'analyse des écarts en cas de non-conformité** : En cas de non-conformité, les écarts à l'aide de l'échelle qualitative ci-dessous :

Niveau d'écart	Description	Impact sur la conformité
Mineur	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale	Faible
Modéré	Écart nécessitant une correction mais n'entravant pas significativement le processus	Moyen
Majeur	Écart significatif compromettant la conformité des procédures de passation des marchés	Élevé

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. Présentation des Données Globales des Marchés et des Modes de Passation

a. Présentation des Données Globales des Marchés

Au cours de l'exercice 2023, l'Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT) a procédé à la passation de **vingt-huit (28) marchés publics**, pour un montant total de **deux milliards sept cent neuf millions trois cent quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-six (2 709 388 586) FCFA**. Les données ont été recueillies à partir des documents transmis par l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit.

b. Répartition des marchés selon les modes de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, l'autorité contractante a eu recours à plusieurs modes de passation, dont notamment : AOON, , DRP, DC et ED)

La répartition des marchés selon les modes de passation est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des marchés selon les modes de passation

N°	Modes de Passation	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	AOON	4	14,29%	288 440 151	11%
2	DC	13	46,43%	108 723 955	4%
3	DRP	9	32,14%	252 499 080	9%
4	ED	2	7,14%	2 059 725 400	76%
TOTAL		28	100%	2 709 388 586	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Les marchés exécutés au cours de l'année audité couvrent plusieurs types de prestations. La répartition par nature est présentée ci-dessous :

Tableau n°2 : Répartition des marchés selon la nature des prestations

N°	Nature des prestations	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	Travaux	1	4%	7 969 100	1%
2	Fournitures	15	54%	2 309 708 691	85%
3	Services	6	21%	338 048 295	12%
4	Prestations intellectuelles	6	21%	53 662 500	2%
TOTAL		28	100%	2 709 388 586	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

La liste des marchés échantillonnés au niveau de l'Autorité contractante a également été soumise au commanditaire et validée avant le début d'exécution de la mission. Une fois l'échantillon de marchés publics validé, le groupement de cabinets a sollicité de la part de l'ARMP d'informer l'Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT) et de l'instruire afin d'apprêter toute la documentation relative aux marchés sélectionnés ainsi que la salle devant accueillir les auditeurs. La documentation qui leur a été demandée d'apprêter figure en annexe 3 du présent rapport.

6. Respect des procédures de passation des marchés publics

La présente section vise à évaluer, d'une part, la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics, et d'autre part, la conformité des procédures de passation effectivement mises en œuvre sur les marchés sélectionnés.

Conformément au référentiel, la mission de revue a mis en œuvre sept (07) grands pôles de diligences dont la synthèse se présente ainsi qui suit :

6.1. Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

Conformément aux dispositions des articles **10, 11, 15 et 24** de la loi n° **2020-26 du 29 septembre 2020** portant Code des marchés publics en République du Bénin et à celles contenues dans les décrets **n°2020-596, n°2020-597 et n°2020-599 du 23 décembre 2020**, les Autorités Contractantes sont tenues de mettre en place les organes de passation et de contrôle des marchés publics.

Cette revue a permis d'apprécier d'une part l'existence réelle des documents obligations entrant dans le cadre de la planification et de l'organisation des marchés publics, et d'autre part, la mise en place effective ainsi que le fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics exigés par la réglementation.

6.1.1. Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

L'évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante en matière de marchés publics a été réalisée à partir de l'examen des documents transmis par la PRMP.

Les résultats obtenus pour la période sous revue sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°3 : Vérification de la complétude sur la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'ANaTT

N°	Pièces attendues	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
1	Acte de nomination des membres de la CCMP (art 3 décret n°2020-597 du 23 décembre 2020)	0	1	-1
2	Acte de nomination du Chef CCMP (art 4 et 5 décrets n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
3	Acte portant AOF de la CCMP (Décret N°2020-597 du 23 Décembre 2020) et Article 15 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	0	1	-1
4	Acte de nomination de la PRMP (Article 11 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
5	Acte portant AOF de la PRMP (Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	0	1	-1
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP (art 7 & art 8 du décret 2020-596 du 23 décembre 2020).	1	1	0
7	Acte portant AOF du SP-PRMP (art 8 du Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	0	1	-1
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
14	Registre spécial de dépôt des offres (Article 69 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	4	4	0
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	2	4	-2
	Taux moyen d'absence	16	22	27,27%

0 = absence de la pièce / 1= présence de la pièce

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A1)

Constat :

Le taux d'absence des documents constaté pour la période auditée est de **27,27%**. Ce taux s'explique par la non-disponibilité de certains documents obligatoires exigés sur la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'ANaTT.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux d'absence de **27,27%**, la disponibilité des pièces obligatoires au sein de l'ANaTT est jugée moyenne.

Risque :

Nullité des procédures et de sanctions administratives.

Recommandations :

Pour améliorer la complétude des documents requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'ANaTT, nous recommandons :

- de mettre en place un système de suivi documentaire pour assurer l'archivage systématique des pièces obligatoires ;
- d'automatiser la gestion documentaire via des outils numériques intégrés à la plate-forme de gestion des marchés publics.

6.1.2. Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante

L'évaluation de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics de l'autorité contractante a été conduite à partir de l'examen des documents collectés auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de leur analyse, selon la grille de vérification de conformité définie au niveau de la méthodologie et outils.

Les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau n°4 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	68,42%
63,16%	10,53 %	26,31 %	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A4)

Constats :

Le taux de conformité observé à la suite de l'évaluation est de 68,42%. En effet, nous avons noté les insuffisances suivantes :

- non-inscription des indicateurs de performance dans les rapports de la PRMP ;
- absence du registre ou cahier de transmission des différentes phases de la passation des marchés qu'elles soient administratives, techniques ou financières ;
- non-communication à la mission, des rapports d'activités des 1^{er} et 2^e trimestres de la CCMP et de la preuve de transmission desdits Rapports aux autorités compétentes ;
- production par la CCMP de 2 Rapports semestriels de ses activités en lieu et place de 4 Rapports trimestriels ;
- la CCMP réduite au seul chef contrairement aux exigences règlementaires ;
- absence de communication à la mission des arrêtés portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) sur la période sous revue ;

- la non-communication à la mission de l'arrêté portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Chef du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SPMP) pour la période sous revue ;
- le point relatif aux difficultés rencontrées et aux mesures correctrices reste insuffisamment développé dans plusieurs rapports.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux moyen de **68,42%**, la conformité de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de gestion des marchés publics est jugée **moyenne**.

Risques :

- Sanctions administratives
- Défaut de traçabilité des procédures de passation, pouvant compliquer la reconstitution des étapes en cas de litige ou de vérification a posteriori
- Retard dans le traitement des dossiers par la CCMP en raison de non-disponibilité des Assistants auprès de la CCMP
- Risque de non-transparence du processus d'ouverture des plis dès lors que le Chef CCMP invité n'était pas disponible pour y participer et qu'aucun Assistant CCMP n'était constitué de la CCMP.

Recommandations :

Nous recommandons :

- à la PRMP, de définir, évaluer et de faire figurer dans tous ses rapports les indicateurs de performance sur la passation des marchés ;
- à l'organe de contrôle, de produire les rapports trimestriels et de veiller à leur transmission aux autorités compétentes ;
- à la PRMP, de tenir rigoureusement le registre ou document retraçant les différentes phases de la passation des marchés ;
- à l'autorité contractante, de recruter le personnel complémentaire de la CCMP et mettre en place les actes de nomination et d'organisation des organes conformément aux exigences réglementaires.

6.1.3. Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives

L'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'autorité contractante aux exigences réglementaires en vigueur, ainsi que de ses révisions successives, a été conduite à partir de l'examen des documents transmis. Cette évaluation a été réalisée conformément la grille de vérification de conformité prévue à cet effet.

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n°5 : Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	100%
100%	0%	0%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A5)

Opinion de l'auditeur :

*Avec un **taux de conformité de 100 %**, la conformité du PPM de l'autorité contractante est jugée « **très satisfaisante** ».*

6.2. Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Conformément aux exigences contractuelles, la mission de revue a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés publics en se basant sur l'analyse des procédures de passation mises en œuvre pour un échantillon de marchés sélectionnés.

Cet examen aborde plusieurs dimensions que sont :

- l'échantillonnage retenu, défini selon des critères de représentativité ;
- la disponibilité des pièces justificatives
- l'auditabilité des marchés publics ;
- l'analyse détaillée des procédures appliquées, à travers les axes définis dans le référentiel.

6.2.1. Échantillonnage des marchés à auditer

Tableau n°6 : Répartition des marchés sélectionnés selon le mode de passation

Modes de passation	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
Appel d'Offre ouvert (AOO)	2	92 244 224
Demande de Renseignement et de Prix (DRP)	4	90 310 120
Demande de Cotation (DC)	7	56 867 435
Entente Directe (ED)	1	1 749 208 400
Total sélectionné (a)	14	1 988 630 179
Total des marchés passés (b)	28	2 709 388 586
% (a/b)	50%	73,40%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Conformément aux principes méthodologiques définis dans le référentiel national d'audit des marchés publics, un échantillon représentatif a été constitué en vue d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, ainsi que de vérifier, dans la mesure du possible, la matérialité des prestations réalisées.

Cet échantillonnage a été élaboré sur la base des marchés publics recensés au niveau de l'ANaTT au cours de la période auditée et selon les critères de représentativité prévus par le référentiel, à savoir : **au moins 50 % en nombre ou 60 % en montant** des marchés passés.

Afin de garantir une couverture pertinente des risques et de tenir compte du profil des marchés analysés, **les deux (02) critères ont été retenus**. En effet, dans le cas présent, l'analyse de la structure des marchés met en évidence à la fois :

- une prépondérance de marchés de faible à moyen montant, répartis sur une large variété de procédures ;
- une concentration budgétaire importante sur un nombre restreint de marchés de grande valeur, notamment dans les segments de travaux ou d'investissements.

Cette démarche a conduit à la sélection de **quatorze (14) marchés publics**, représentant une valeur globale de **(1 988 630 179) un milliards neuf cent quatre-vingt-huit millions six cent trente mille cent soixante-dix-neuf francs CFA**. L'échantillon ainsi constitué correspond à un taux de représentativité de **(50%) en nombre de marchés et de (73,40%) en valeur**, par rapport à l'ensemble des marchés passés au cours de la période auditée.

À la suite de la constitution de l'échantillon, une collaboration a été engagée avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'autorité contractante, en vue de collecter les documents afférents aux marchés sélectionnés.

Cette phase a également permis d'examiner les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement global du dispositif de passation, d'exécution et de contrôle a priori des marchés, ainsi qu'à la disponibilité documentaire.

L'échantillon ainsi validé, appuyé par les pièces justificatives obtenues, constitue la base d'analyse utilisée pour l'évaluation de la conformité des procédures auditées et la vérification, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

6.2.2. Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation

La mission a évalué l'auditabilité de chaque marché sélectionné à partir des résultats de la vérification documentaire, en se concentrant sur les pièces dont l'absence a une incidence directe sur la régularité de la procédure.

Les résultats de cette évaluation sont exposés dans les tableaux n°7 et n°8 ci-dessous :

Tableau n°7 : Auditabilité des marchés sélectionnés

Liste des pièces dont l'absence à hauteur des 20% entraîne la non auditabilité du marché (1/2)	Non-Auditabilité en cas d'absence	F_DAF_75194	T_DSI_71701	F_DSI_79197	PI_DAF_71703	PI_DSI_71702	F_DAF_71659	F_DAF_75179	PI_DSI_83379	S_DAF_71688	S_DAF_71689	F_DAF_71653	F_DAF_71649	S_DAF_71691	F_DSI_71660
Total des pièces obtenues par marché (A)		17	18	25	19	18	17	22	17	19	19	22	23	22	19
Total des pièces attendues par marché (B)		21	21	27	22	21	21	26	21	23	23	25	27	27	23
(B – A)		4	3	2	3	3	4	4	4	4	4	3	4	5	4
Taux d'incomplétude lié à l'auditabilité du marché (1-A/B)		19%	14%	7%	14%	14%	19%	15%	19%	17%	17%	12%	15%	19%	17%
Seuil d'acceptabilité		20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'auditabilité du marché (1/2)		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A2 et Auditabilité)

Le tableau ci-dessus présente en détail la disponibilité des documents obligatoires par marché sélectionné et permet d'évaluer leur impact sur l'auditabilité de chaque marché. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des résultats, le tableau (synthèse) ci-dessous regroupe les marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité.

Tableau n°8 : Répartition des marchés selon leur statut d'auditabilité

	Marchés non auditables (1)	Marchés auditables (2)	Marchés sélectionnés (3=1+2)
Nombre	0	14	14
%	0%	100%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Auditabilité)

Opinion de l'auditeur :

Au regard du tableau ci-dessus, les quatorze (14) marchés sélectionnés ont été jugés auditables. En effet, pour les 14 marchés auditables, le taux d'incomplétude lié aux pièces indispensables n'a pas dépassé le seuil critique de 20 %, seuil au-delà duquel un marché est considéré comme non auditable.

6.2.3. Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables

La présente section porte sur l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés déclarés auditables. Elle vise à examiner de manière structurée et séquentielle, le respect des dispositions légales et réglementaires applicables aux différentes étapes des procédures de passation des marchés publics. L'analyse est conduite étape par étape en tenant compte du type de marché concerné (travaux, fournitures, prestations intellectuelles) et du mode de passation utilisé (AOO, AMI-DP, DC ; DRP, ED).

Conformément au référentiel d'audit, l'appréciation de chaque étape repose sur les modalités suivantes : respecté ; partiellement respecté ; non respecté ; et non applicable (le cas échéant).

Les résultats de cette appréciation sont présentés à travers des sous-sections distinctes, chacune consacrée à la vérification des aspects suivants :

- la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner ;
- la conformité des règles de transparence ;
- la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés ;



- l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi ;
- la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente.

Les constats, opinions, risques et recommandations sont formulés sur la base des résultats issus des contrôles effectués, conformément à la méthodologie et outils d'évaluations présentés dans la section 4 du présent rapport.

Cet examen est focalisé sur les marchés passés par tous autres modes de passation à l'exception des marchés de gré à gré conformément à la référentielle d'audit.

6.2.3.1. Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des Dossiers d'Appel à la Concurrence (DAC) relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats des marchés sélectionnés se présente comme suit :



Tableau n°9 : Vérification de la conformité du DAC

N° de Marchés	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation en %			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
F_DAF_75194	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques (F)-DC	9 931 500	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
T_DSI_71701	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques (S)	7 969 100	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
PI_DAF_71703	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
PI_DSI_71702	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du SITWEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_DAF_71659	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_DAF_75179	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Auditable	95%	0%	5%	95%
PI_DSI_83379	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	Auditable	98%	0%	2%	98%
S_DAF_71688	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_DAF_71689	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3-	62 996 744	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_DAF_71653	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Auditable	94%	0%	6%	94%
F_DAF_71649	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Auditable	94%	0%	6%	94%
S_DAF_71691	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Auditable	94%	0%	6%	94%
F_DSI_71660	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux de performance moyen								98%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A6)

Constats :

La mission a noté que la majorité des Dossiers d'Appel à Concurrence (DAC) utilisés par l'Autorité Contractante sont conformes aux Dossiers types et respectent les exigences réglementaires en la matière.

Cependant, les insuffisances énumérées ci-dessous ont été notées sur certains marchés.

✓ **Non-Respect des exigences relatives à la fixation du montant de la caution de soumission**

La mission constate le non-respect du taux fixé par la législation pour la fixation du montant de la garantie d'offre dans le cadre de la passation du Marché n°00023/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 26 octobre 2023 portant Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives (Montant prévisionnel : 26 101 694 F CFA; Montant de la garantie d'offre : 300 000 FCFA soit 1,15% du montant prévisionnel du marché au lieu de 1%) contrairement aux dispositions prescrites.

✓ **Manque de précision dans la fixation des critères de qualification des candidats dans le DAC**

La mission note le non-respect des critères fixés dans les dossiers types pour la détermination des montants à exiger pour le chiffre d'affaires annuel moyen, l'attestation des risques professionnels et les expériences de marchés similaires dans le cadre de la passation de certains marchés, à titre illustratif :

- Marché n°0029/ANATT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023 portant Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou :
 - Chiffre d'affaire annuel moyen : (Montant prévisionnel : 21 000 000 F CFA; Montant du chiffre d'affaire annuel moyen : 30 000 000 FCFA soit 142,86% du montant prévisionnel du marché alors qu'il devrait être compris entre 100% et 125% du montant estimatif du marché)
 - L'Attestation de risque professionnel n'est pas chiffrée.
- Marché n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024 portant Fourniture et installation des matériels informatiques :
 - Chiffre d'affaires annuel moyen : (Montant prévisionnel : 17 055 085 F CFA ; Montant du chiffre d'affaires annuel moyen : 25 000 000 FCFA soit 146,58% du montant prévisionnel du marché alors qu'il devrait être compris entre 100% et 125% du montant prévisionnel du marché)
 - Capacité financière : (Montant prévisionnel : 17 055 085 F CFA ; délai d'exécution : 2 mois ; Montant capacité financière : 10 000 000 FCFA au lieu 17 055 085 F CFA) avec capacité financière = (montant prévisionnel/durée d'exécution en mois)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un **taux moyen de performance de 98%** pour l'ensemble des marchés audités, l'étape relative à la **conformité du dossier de sollicitation et de l'invitation à soumissionner** est jugée **très satisfaisante**

Risque : Les insuffisances relevées pourraient engendrer les risques suivants :

- **Annulation de la procédure : des sanctions sévères de l'ARMP peuvent entraîner la nécessité de recommencer toute la procédure ;**
- **Contestation des résultats d'attribution provisoire** : les soumissionnaires non retenus peuvent contester l'attribution, demandant réparation ou l'annulation du marché ;
- **Un impact sur la réputation de l'organisation**

Recommandation : La mission recommande à l'Autorité Contractante de :

- Indiquer dans les dossiers d'appels à concurrence, les montants exigés sur chaque document financier ou technique requis conformément aux exigences des dossiers types de l'ARMP ;
- Instruire la PRMP et la CCMP à l'effet de s'assurer du respect des exigences réglementaires fixées dans les dossiers types pour l'élaboration des dossiers de mise en concurrence

6.2.3.2. Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des règles d'information et de transparence relatives aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés sélectionnés se présente comme suit :



Tableau n°10 : Résultats de la vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

N° de Marchés	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation en %			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
F_DAF_75194	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques (F)-DC	9 931 500	DC	Auditable	57%	0%	43%	57%
T_DSI_71701	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques (S)	7 969 100	DC	Auditable	71%	0%	29%	71%
PI_DAF_71703	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	Auditable	70%	0%	30%	70%
PI_DSI_71702	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du SIT WEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	Auditable	70%	0%	30%	70%
F_DAF_71659	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	Auditable	57%	0%	43%	57%
F_DAF_75179	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Auditable	71%	0%	29%	71%
PI_DSI_83379	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	Auditable	70%	0%	30%	70%
S_DAF_71688	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_DAF_71689	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3-	62 996 744	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_DAF_71653	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Auditable	71%	0%	29%	71%
F_DAF_71649	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Auditable	71%	0%	29%	71%
S_DAF_71691	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Auditable	71%	0%	29%	71%
F_DSI_71660	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	Auditable	71%	0%	29%	71%
Taux de performance moyen								73%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A7)

Constat :

Certaines règles d'informations et de transparence n'ont pas globalement été respectées sur plusieurs marchés. Seulement 2 marchés ont été jugés conformes à cette étape, pour avoir obtenu chacun un taux de performance supérieur à 80%. En termes d'insuffisances relevées, la mission note :

- **l'absence de la preuve de publication du PV d'ouverture des plis sur les marchés suivants :**

- ✓ Marché N°0010/ANaTT/DG/PRMP/SP-PRMP du 13 juin 2023 relatif à l'Acquisition de petits matériel/outils de fixation des plaques ;
- ✓ Marché N°0012/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 02 août 2023 portant Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques ;
- ✓ Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023 portant Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT
- ✓ Marché Contrat n°000021/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 18 octobre 2023 portant Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du Site WEB de l'ANaTT ;
- ✓ Contrat n°000020/ANaTT/DG/DAF/PRMP/ASS-PRMP du 18 octobre 2023 portant Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT ;
- ✓ Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 21/11/2023 portant Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules ;
- ✓ Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 26 octobre 2023 portant Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives
- ✓ Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023 portant Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou ;
- ✓ Contrat n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024 relatif à la Fourniture et l'installation de matériels informatiques ;
- ✓ Contrat n°0002/ANaTT/ DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024 relatif à l'Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande) ;

- **l'absence de la preuve de publication du PV d'attribution provisoire sur les marchés ci-après:**

- ✓ Contrat n°0006/ANaTT/ DG/DAF/PRMP/ASS-PRMP du 24/01/2024 portant Acquisition d'antivirus ;
- ✓ Marché N°0010/ANaTT/DG/PRMP/SP-PRMP du 13 juin 2023 relatif à l'Acquisition de petits matériel/outils de fixation des plaques ;
- ✓ Marché N°0012/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 02 août 2023 portant Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques ;



- ✓ Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023 portant Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT
- ✓ Marché Contrat n°000021/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 18 octobre 2023 portant Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du Site WEB de l'ANaTT ;
- ✓ Contrat n°000020/ANaTT/DG/DAF/PRMP/ASS-PRMP du 18 octobre 2023 portant Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT ;
- ✓ Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 21/11/2023 portant Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules ;
- **La mission constate également que sur 14 marchés examinés, l'avis d'attribution définitive n'a été publié seulement sur les deux (02) marchés ci*après :**
- ✓ Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023 portant Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou ;
- ✓ Marché N°0012/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 02 août 2023 portant Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques.

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **73%**, l'Autorité Contractante assure un niveau **moyen** de transparence et de diffusion de l'information.

Risques :

- Contestation des marchés par les soumissionnaires ou tiers
- Sanctions administratives

Recommandations :

- Renforcer le respect des obligations d'information et de transparence, notamment pour l'affichage, la publication et la diffusion des avis de marchés.
- Former le personnel sur les exigences réglementaires liées à la communication et la transparence des marchés publics.

6.2.3.3. Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés relatifs aux marchés audités.



La synthèse consolidée des résultats (voir n°11 ci-dessous) pour les marchés sélectionnés se présente comme suit :

Tableau n°11 : Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

N° de Marchés	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation en %			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
F_DAF_75194	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques (F)-DC	9 931 500	DC	Auditable	93%	0%	7%	93%
T_DSI_71701	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques (S)	7 969 100	DC	Auditable	93%	0%	7%	93%
PI_DAF_71703	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	Auditable	98%	0%	2%	98%
PI_DSI_71702	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du SITWEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	Auditable	98%	0%	3%	98%
F_DAF_71659	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	Auditable	93%	0%	7%	93%
F_DAF_75179	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Auditable	94%	0%	6%	94%
PI_DSI_83379	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	Auditable	98%	0%	2%	98%
S_DAF_71688	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Auditable	86%	0%	14%	86%
S_DAF_71689	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3-	62 996 744	AOO	Auditable	88%	0%	13%	88%
F_DAF_71653	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Auditable	94%	0%	6%	94%
F_DAF_71649	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Auditable	94%	0%	6%	94%
S_DAF_71691	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Auditable	94%	0%	6%	94%
F_DSI_71660	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	Auditable	94%	0%	6%	94%
Taux de performance moyen								94%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A8)

Constats :

Nous avons noté globalement le respect des règles de réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés pour l'ensemble des marchés audités. Toutefois, aucune preuve de délivrance de récépissés de dépôt des offres aux soumissionnaires n'a été constatée. Il s'agit des marchés : n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP ; n°000020/ANaTT/DG/DAF/PRMP/ASS-PRMP ; N°0012/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP ; n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **94%**, la conformité des étapes de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés est jugée **très satisfaisante**.*

Risques :

- Contestation des soumissionnaires
- Perte de transparence et crédibilité

Recommandations :

- Délivrer systématiquement un récépissé aux déposants des offres pour chaque marché afin de garantir la traçabilité et la preuve de dépôt.
- Mettre à jour et renforcer la documentation de chaque étape de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés.

6.2.3.4. Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

La mission a procédé à l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi, relatifs aux marchés audités et pour lesquels ces avis sont requis.

La synthèse consolidée des résultats (voir tableau n°12 ci-dessous) pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°12 : Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent

N° de Marchés	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation en %			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
F_DAF_75179	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Auditable	67%	33%	0%	83%
S_DAF_71688	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
S_DAF_71689	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3-	62 996 744	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_DAF_71653	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Auditable	67%	33%	0%	83%
F_DAF_71649	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Auditable	67%	33%	0%	83%
S_DAF_71691	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux de performance moyen								92%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A9)

Constat :

La mission juge globalement pertinent les avis émis par les organes de contrôle sur les marchés à chaque étape (validation des dossiers de mise en concurrence, des résultats d'évaluation des offres et de proposition d'attribution provisoire, des projets de contrats) du processus de passation de marchés.

Toutefois, la mission juge partiellement pertinents certains avis de la CCMP sur les Dossiers d'Appels à Concurrence élaborés dans le cadre de la passation des marchés ci-après :



Non-respect du taux fixé pour la détermination du montant de la garantie d'offre : Marché N°098 /MEF/MAEP/DCMP/SP du 12 décembre 2023 portant Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives (Montant prévisionnel : 26 101 694 F CFA ; Montant de la garantie d'offre : 300 000 FCFA soit 1,15% du montant prévisionnel du marché au lieu de 1%).

L'organe de contrôle n'a pas évité à la PRMP le non-respect du taux de 1% fixé par le législateur pour la détermination du montant de la garantie d'offre.





Non-respect des formules prévues pour la détermination des montants des exigences de capacité technique, d'expériences et de capacités financières :

- Marché n°0029/ANATT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023 portant Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou
 - Chiffre d'affaire annuel moyen : (Montant prévisionnel : 21 000 000 F CFA; Montant du chiffre d'affaire annuel moyen : 30 000 000 FCFA soit 142,86% du montant prévisionnel du marché alors qu'il devrait être compris entre 100% et 125%)
 - L'Attestation de risque professionnel n'est pas chiffrée.
- Marché n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024 portant Fourniture et installation des matériels informatiques
 - Chiffre d'affaire annuel moyen : (Montant prévisionnel : 17 055 085 F CFA ; Montant du chiffre d'affaire annuel moyen : 25 000 000 FCFA soit 146,58% du montant prévisionnel du marché alors qu'il devrait être compris entre 100% et 125%)
 - Capacité financière : (Montant prévisionnel : 17 055 085 F CFA ; délai d'exécution : 2 mois ; Montant capacité financière : 10 000 000 FCFA au lieu de 17 055 085 F CFA) avec capacité financière = (montant prévisionnel/durée d'exécution en mois)*2

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **92%**, l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi est jugée **très satisfaisante**.*

Risques :

- risque de non-conformité des avis émis par la CCMP
- risque de non-conformité des dossiers d'appels à concurrence

Recommandations :

- Faire preuve de rigueur, renforcer la veille réglementaire,
- Se conformer aux exigences des dossiers types dans le cadre de la validation des dossiers de mise en concurrence
- L'Autorité Contractante doit assurer la formation continue et réaliser des contrôles internes périodiques pour préserver ce niveau de conformité.

6.2.3.5. Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (voir n°13 ci-dessous) pour les marchés sélectionnés se présente comme suit:



Tableau 13 : Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité

N° de Marchés	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation en %			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
F_DAF_75194	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques (F)-DC	9 931 500	DC	Auditable	80%	0%	20%	80%
T_DSI_71701	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques (S)	7 969 100	DC	Auditable	80%	0%	20%	80%
PI_DAF_71703	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	Auditable	80%	0%	20%	80%
PI_DSI_71702	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du SITWEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
F_DAF_71659	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	Auditable	80%	0%	20%	80%
F_DAF_75179	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Auditable	80%	0%	20%	80%
PI_DSI_83379	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	Auditable	80%	0%	20%	80%
S_DAF_71688	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Auditable	80%	0%	20%	80%
S_DAF_71689	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3-	62 996 744	AOO	Auditable	80%	0%	20%	80%
F_DAF_71653	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Auditable	80%	0%	20%	80%
F_DAF_71649	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Auditable	80%	0%	20%	80%
S_DAF_71691	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Auditable	80%	0%	20%	80%
F_DSI_71660	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	Auditable	80%	0%	20%	80%
Taux de performance moyen								82%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A10)

Constat :

Tous les marchés ont été régulièrement approuvés par l'autorité compétente. Cependant, aucun des marchés ci-dessus n'a été authentifiés contrairement à la loi.

Par ailleurs, la fiche de réservation de crédits ne figure ni dans les dossiers soumis à notre appréciation, ni dans les contrats approuvés. Il s'agit des marchés : n°00016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP ; n°0006/ANaTT/ DG/DAF/PRMP/ASS-PRMP ; N°0010/ANaTT/DG/PRMP/SP-PRMP.

Avec un taux de performance de 82%, le processus d'approbation par l'autorité compétente des marchés audités est jugé **satisfaisant**.

Risques :

- Risque d'abandon des prestations ou d'inexécution pour non disponibilité de crédit ;
- Retard dans la satisfaction des besoins

Recommandations :

- S'assurer de la disponibilité de crédit et de sa réservation, non seulement avant de soumettre les contrats pour approbation aux autorités compétentes, mais également avant d'émettre l'ordre de démarrer l'exécution des prestations ;
- Procéder à l'authentification des contrats après approbation et avant toutes exécutions.

6.2.3.6. Synthèse des résultats de la procédure de passation des marchés

Au terme de l'évaluation, la synthèse des résultats de la procédure de passation est présentée dans le tableau n°14 ci-dessous :



Tableau n°14 : Synthèse des résultats de la procédure de passation des marchés

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
					Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité	
Marché N°0010/ANaTT/	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques	9 931 500	DC	Auditable	100%	57%	93%	-	80%	83%
Marché N°0012/ANaTT/	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques	7 969 100	DC	Auditable	100%	71%	93%	-	80%	86%
Contrat n°000016/ANaTT/DG/DA F/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	Auditable	100%	70%	98%	-	80%	87%
Contrat n°000021/ANaTT/	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du Site WEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	Auditable	100%	70%	98%	-	80%	87%
Contrat n°000020/ANaTT/	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	Auditable	100%	57%	93%	-	80%	83%
Contrat n°000023/ANaTT/DG/DA F/	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Auditable	95%	71%	94%	83%	80%	85%
Contrat n°000024/ANaTT/DG/DA F/	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	Auditable	98%	70%	98%	-	80%	87%
Contrat n°0028/ANaTT/DG/DAF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Auditable	100%	100%	86%	100%	80%	93%



N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
					Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité	
Contrat n°0027/ANaTT/DG/DAF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3	62 996 744	AOO	Auditale	100%	100%	88%	100%	80%	93%
Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Auditale	94%	71%	94%	83%	80%	84%
Contrat n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Auditale	94%	71%	94%	83%	80%	84%
Contrat n°0002/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Auditale	94%	71%	94%	100%	80%	88%
Contrat n°0006/ANaTT/DG/DAF/	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	Auditale	94%	71%	94%	-	80%	86%
Taux de performance moyen					98%	73%	94%	92%	80%	87%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Passation)

Opinion de l'auditeur :

Le taux moyen global des marchés contrôlés est de **87%**. Avec ce taux, **la performance** suite à l'évaluation des étapes de la procédure de passation est jugée **"satisfaisante"**. Tous, les marchés ont obtenu un taux de performance d'au moins 80%.

6.2.3.7. Vérification du respect des délais dans la passation des marchés

Le tableau ci-dessous synthétise le niveau de respect des délais pour chaque marché, en tenant compte de toutes les étapes de la procédure. Il inclut également la vérification du respect des deux délais obligatoires à savoir le délai de dépôt des offres et le délai d'attente de recours.



Tableau n°15 : Vérification du respect des délais de passation des marchés

Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Résultat 1			Respect des délais	
				Total (Respecté)	% Respecté	Taux de performance	Délais de dépôt des offres	Délais d'attente de recours
F_DAF_75194	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques	9 931 500	DC	4	67%	67%	100%	100%
T_DSI_71701	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques	7 969 100	DC	2	33%	33%	100%	100%
PI_DSI_71702	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du Site WEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	4	67%	50%	100%	100%
F_DAF_71659	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	4	67%	67%	100%	100%
F_DAF_75179	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	3	50%	50%	100%	100%
PI_DSI_83379	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	3	50%	50%	100%	100%
S_DAF_71688	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	2	33%	33%	100%	100%
S_DAF_71689	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3	62 996 744	AOO	2	33%	33%	100%	100%
F_DAF_71653	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	3	50%	50%	100%	100%
F_DAF_71649	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	3	50%	50%	100%	100%



Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Résultat 1			Respect des délais	
				Total (Respecté)	% Respecté	Taux de performance	Délais de dépôt des offres	Délais d'attente de recours
S_DAF_71691	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	2	33%	33%	100%	100%
F_DSI_71660	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	3	50%	50%	100%	100%
PI_DAF_71703	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	3	50%	50%	100%	100%
Taux moyen de performance						47%	100%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Délai)



Constats :

De l'analyse du tableau du respect des délais réglementaires de passation, il ressort :

- un taux moyen de performance de **47%** % pour le respect global des délais de procédure sur l'ensemble des marchés audités ;
- un taux moyen de performance de **100%** pour le respect du délai de dépôt des offres ;
- un taux moyen de performance de **100%** de performance pour le respect du délai d'attente de recours.

Cependant, les insuffisances suivantes ont été notées :

- le délai imparti pour la notification des résultats à l'attributaire et aux autres soumissionnaires n'est pas respecté dans le cadre de la passation de plusieurs marchés. Il s'agit des marchés :
 - ✓ Marché N°0010/ANaTT/DG/PRMP/SP-PRMP du 13 juin 2023 ;
 - ✓ Marché N°0012//ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 02 août 2023 ;
 - ✓ Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 21/11/2023 ;
 - ✓ Contrat n°0028/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 28/11/2023 ;
 - ✓ Contrat n°0027/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 28/11/2023 ;
 - ✓ Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023 ;
 - ✓ Contrat n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024 ;
 - ✓ Contrat n°0002/ANaTT/ DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024 ;
 - ✓ Contrat n°0006/ANaTT/ DG/DAF/PRMP/ASS-PRMP du 24/01/2024
 - ✓ Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023

A titre illustratif du non-respect des délais imparti pour la notification des résultats à l'attributaire et aux autres soumissionnaires , nous avons :

- ✓ Marché n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023 portant Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou (date de réception de l'ANO CCMP sur les résultats : 30/10/2023 ; date de notification des résultats : 03/11/2023 soit 5 jours ouvrables observé au lieu de 1 jour ouvrable requis) ;
 - ✓ Marché n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024 portant Fourniture et installation de matériels informatiques (date de réception de l'ANO CCMP sur les résultats : 30/11/2023 ; date de notification des résultats : 12/12/2023 soit 9 jours ouvrables observé au lieu de 1 jour ouvrable requis) ;
 - ✓ Marché n°0028/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 28/11/2023 portant Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1 (date de réception de l'ANO CCMP sur les résultats : 20/10/2023 ; date de notification des résultats : 25/10/2023 soit 4 jours ouvrables observé au lieu de 1 jour ouvrable requis).
- le délai fixé par la législation pour l'évaluation des offres n'est pas respecté dans le cadre de la passation de certains marchés. Il s'agit des marchés suivants :
 - ✓ Marché N°0012//ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 02 août 2023 ;
 - ✓ Contrat n°000021/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 18 octobre 2023 ;
 - ✓ Contrat n°000020/ANaTT/DG/DAF/PRMP/ASS-PRMP du 18 octobre 2023 ;
 - ✓ Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 26 octobre 2023 ;
 - ✓ Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 21/11/2023 ;

- ✓ Contrat n°0028/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 28/11/2023 ;
- ✓ Contrat n°0027/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 28/11/2023 ;
- ✓ Contrat n°0002/ANaTT/ DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024.

A titre illustratif nous avons :

- ✓ Marché portant Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques (date de dépôt des offres : 19/06/2023 ; date de signature du Rapport : 13/07/2023 soit 19 jours ouvrables au lieu de 05 jours ouvrables)
 - ✓ Marché portant Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1 (date de dépôt des offres : 23/06/2023 ; date de signature du Rapport : 04/08/2023 soit 31 jours calendaires au lieu de 10 jours calendaires)
 - ✓ Marché n°000020/ANaTT/DG/DAF/PRMP/ASS-PRMP du 18 octobre 2023 portant Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT (date de dépôt des offres : 18/09/2023 ; date de signature du Rapport : 28/09/2023 soit 9 jours ouvrables au lieu de 5 jours ouvrables).
- le délai de validité des offres n'est pas respecté sur 75% des marchés examinés, sans qu'aucune preuve de prorogation du délai de validité des offres n'ait été soumise à la mission. Il s'agit des marchés ci-après :
 - ✓ Marché N°0012//ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 02 août 2023 ;
 - ✓ Contrat n°000021/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 18 octobre 2023 ;
 - ✓ Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 26 octobre 2023 ;
 - ✓ Contrat n°0028/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 28/11/2023 ;
 - ✓ Contrat n°0027/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 28/11/2023 ;
 - ✓ Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023 ;
 - ✓ Contrat n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024 ;
 - ✓ Contrat n°0002/ANaTT/ DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024 ;
 - ✓ Contrat n°0006/ANaTT/ DG/DAF/PRMP/ASS-PRMP du 24/01/2024
 - ✓ Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023

A titre illustratif, nous avons :

- ✓ Marché portant Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1 (date limite de remise des offres : 23/06/2023 ; date d'approbation du contrat : 28/11/2023 soit 158 jours calendaires au lieu de 90 Jours Calendaires) ;
- ✓ Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande) (date limite de remise des offres : 06/10/2023 ; date d'approbation du contrat : 16/01/2024 soit 102 jours ouvrables au lieu de 30 Jours ouvrables)
- ✓ Marché n°000023/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 26 octobre 2023 portant Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives (date limite de remise des offres : 07/07/2023 ; date

d'approbation du contrat : 26/10/2023 soit 111 jours ouvrables au lieu de 30 Jours ouvrables)

- **La mission constate également que sur 14 marchés examinés, l'avis d'attribution définitive n'a été publié seulement que sur les deux (02) marchés ci-après :**
- ✓ Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023 portant Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou ;
- ✓ Marché N°0012/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 02 août 2023 portant Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques.

Toujours en termes d'insuffisances, il faut noter que le délai de 15 jour calendaire exigé par le législateur pour la publication des avis d'attribution définitive n'est pas respecté pour ces deux (02) marchés. A titre d'illustration :

- ✓ Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023 portant Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou (date de notification de l'attribution définitive : 01/12/2023 ; date de publication de l'avis d'attribution définitive : 02/01/2024 soit 32 jours calendaires au lieu de 15 jours calendaires) ;
- ✓ Marché N°0012/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 02 août 2023 portant Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques (date de notification de l'attribution définitive : 02/08/2023 ; date de publication de l'avis d'attribution définitive : 12/09/2023 soit 41 jours calendaires au lieu de 15 jours calendaires).

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de **47%**, le respect global des délais de procédure est **insatisfaisant**, avec les deux délais obligatoires (délai de dépôt des offres et de recours) qui ont chacun obtenu un taux de performance de 100%.*

Risques :

- Retards dans l'exécution des marchés pouvant entraîner des surcoûts ou des délais supplémentaires pour les bénéficiaires finaux.
- Impact potentiel sur l'efficacité administrative et la crédibilité de l'autorité contractante.
- Risque de changement de prix ou des conditions de l'offre en cas d'approbation hors délai de validité des offres mettant en faiblesse l'autorité contractante

Recommandations :

- Respecter strictement tous les délais réglementaires (notification, évaluation, validité des offres) ;
- Mettre en place un suivi interne automatisé des délais et responsabiliser les acteurs concernés ;
- Conserver toutes les preuves de publication et de notification des avis d'attribution définitive ainsi que les preuves de transmission.
- Mettre en place un suivi interne automatisé des délais et responsabiliser les acteurs concernés



- Procéder de préférence, à l'approbation des marchés dans le délai de validité des offres, afin de réduire le risque de désistement du soumissionnaire ou de l'attributaire, ou d'éviter le risque de caducité de l'offre financière au désavantage de l'autorité contractante. Solliciter à titre exceptionnel, des soumissionnaires, quand les conditions l'exigent, la prorogation du délai de validité de leurs offres conformément à la réglementation.

6.2.3.8. Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés attribués par gré à gré relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

Les résultats de cette évaluation ont été synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°16 : Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré

N° de Marchés	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
ACCORD CADRE n 1203 /MEF/MAEP /DCMP/SP du 31/05/2023	F DSI_79197 Acquisition de vignettes et lecteurs de contrôle au profit de l'administration béninoise dans le cadre de suivi des obligations des véhicules roulants (projet SECURROUTE) accord cadre à bon de commande	1 749 208 400	Gré à Gré	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance								100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A12)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de **100%**, le seul marché échantillonné attribué par gré à gré a une **performance très satisfaisante**.

Néanmoins, il importe de recommander à la PRMP de veiller au respect du taux de 10% maximum du montant total des marchés à passer au cours d'une période budgétaire, au risque de ne pas contourner les procédures et subir les sanctions administratives, notamment sur les grés à grés autorisés par la DNCMP. (le dépassement de ce seuil de 10% est-il du fait de la PRMP ??? la mission a-t-elle vérifié s'il ne s'agirait pas de gré à gré autorisé par le Conseil des ministres ?)

6.2.3.9. Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics du Bénin la mission a procédé à l'évaluation des **indices de collusion** dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats (voir tableau n°17 ci-dessous) est présentée dans le tableau suivant:



Tableau n°17 : Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut (auditabilité)	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Elevée	% Moyenne	% Faible	
Marché N°0010/ANaTT/	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques	9 931 500	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Marché N°0012/ANaTT/	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques	7 969 100	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°000021/ANaTT/	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du Site WEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°000020/ANaTT/	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0028/ANaTT/DG/DAF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0027/ANaTT/DG/DAF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3	62 996 744	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0002/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0006/ANaTT/DG/DAF/	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux moyen de performance								0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A15)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un indice global d'alerte de **0%**, la procédure de passation des marchés audités ne présente aucun indice de collusion.

6.2.3.10. Vérification de l'absence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation

La mission a procédé à l'évaluation des indices de conflit d'intérêt dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats (voir tableau n°18 ci-dessous) est présentée dans le tableau suivant :



Tableau n°18 : Résultat de la vérification de l'absence de conflit d'intérêt

Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut (auditabilité)	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Elevée	% Moyenne	% Faible	
Marché N°0010/ANaTT/	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques	9 931 500	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Marché N°0012/ANaTT/	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques	7 969 100	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°000021/ANaTT/	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du Site WEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°000020/ANaTT/	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0028/ANaTT/DG/D AF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0027/ANaTT/DG/D AF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3	62 996 744	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0029/ANaTT/DG/D AF/CCMP/	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0004/ANaTT/DG/D AF/CCMP/	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0002/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
Contrat n°0006/ANaTT/DG/DAF/	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux moyen de performance								0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A16)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un indice global d'alerte de **0 %**, la procédure de passation des marchés audités ne présente pas d'indices de conflit d'intérêt.

6.2.3.11. Appréciation finale de la conformité de la procédure de passation

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- le taux de performance de la procédure de passation par marché ;
- l'inscription du marché au PPM ;
- le respect du délai de dépôt des offres ;
- l'approbation du marché ;
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la procédure de sa passation prend en compte les quatre conditions cumulatives précédentes (**le marché est déclaré conforme, si le taux de performance est d'au moins de 80%, le marché est inscrit au PPM, le délai de dépôt des offres est respecté et le marché est approuvé**) ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de collusion ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt ;
- les motifs et impact des écarts constatés.

Le tableau n°19 ci-dessous présente les résultats consolidés pour l'ensemble des marchés auditables.



Tableau n°19 : synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Taux de performance (Moyen)	Inscrit dans le PPM	Délais de dépôt des offres (Respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
								Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
Marché N°0010/ANaTT/	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques	9 931 500	DC	83%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Non-respect de certaines règles d'information et de transparence ; Absence du récépissé de dépôt des offres ; Non-authentification du contrat ; Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Marché N°0012//ANaTT/	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques	7 969 100	DC	86%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Non-respect de certaines règles d'information et de transparence ; Absence du récépissé de dépôt des offres ; Non-authentification du contrat ; Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	87%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Non-respect de certaines règles d'information et de transparence ; Absence du récépissé de dépôt des offres ; Non-authentification du contrat ; Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Contrat n°000021/ANaTT/	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du Site WEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	87%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Non-respect de certaines règles d'information et de transparence ; Absence du récépissé de dépôt des offres ; Non-authentification du contrat ; Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Contrat n°000020/ANaTT/	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	83%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Non-respect de certaines règles d'information et de transparence ; Absence du récépissé de dépôt des offres ; Non-authentification du contrat ; Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	85%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	DAC comportant quelques insuffisances mineures ; Non-respect de certaines règles d'information et de transparence ; Absence du récépissé de dépôt des offres ; Avis de la CCMP sur la DRP partiellement pertinent ; Non-authentification du contrat ; Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	87%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Non-respect de certaines règles d'information et de transparence Absence du récépissé de dépôt des offres ; Non-authentification du contrat ; Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Contrat n°0028/ANaTT/DG/DAF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	93%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Absence du récépissé de dépôt des offres ; Non-authentification du contrat ; Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit

Mission d'audit indépendant des marchés publics au titre de la gestion 2023 : rapport définitif de l'audit de conformité et de matérialité de l'ANaTT

Contrat n°0027/ANaTT /DG/DAF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3	62 996 744	AOO	93%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Absence du récépissé de dépôt des offres; Non-authentification du contrat ; Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Contrat n°0029/ANaTT /DG/DAF/CCMP/	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	84%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	DAC comportant quelques insuffisances mineures; Non-respect de certaines règles d'information et de transparence ;Absence du récépissé de dépôt des offres; Avis de la CCMP sur la DRP partiellement pertinent; Non-authentification du contrat ;Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Contrat n°0004/ANaTT /DG/DAF/CCMP/	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	84%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	DAC comportant quelques insuffisances mineures;Non-respect de certaines règles d'information et de transparence ;Absence du récépissé de dépôt des offres; Avis de la CCMP sur la DRP partiellement pertinent; Non-authentification du contrat ; Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Contrat n°0002/ANaTT /DG/DAF/CCMP/	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	88%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Non-respect de certaines règles d'information et de transparence ;Absence du récépissé de dépôt des offres; Avis de la CCMP sur la DRP partiellement pertinent; Non-authentification du contrat ;Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
Contrat n°0006/ANaTT /DG/DAF/	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	86%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indice de collusion	Absence d'indices de de conflit d'intérêt	Non-respect de certaines règles d'information et de transparence ;Absence du récépissé de dépôt des offres; Non-authentification du contrat ;Absence de la fiche de réservation et de disponibilité de crédit
ACCORD CADRE n 1203 /MEF/MAEP/DCMP /SP du 31/05/2023	F_DSI_79197 Acquisition de vignettes et lecteurs de contrôle au profit de l'administration béninoise dans le cadre de suivi des obligations des véhicules roulants (projet SECURROUTE) accord cadre à bon de commande	1 749 208 400	Gré à Gré	100%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	NA	NA	—

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A18)

Analyse quantitative :

Tous les marchés audités ont été jugés conformes. Cependant, des insuffisances qui ne sont pas de nature à remettre en cause la régularité de la procédure ont été notées sur certains marchés.

Analyse qualitative :

Tous les marchés ont été jugés conformes puisqu'ils présentent des écarts mineurs.

Conclusion générale :

Les résultats montrent que bien que la plupart des marchés soient auditables et globalement conformes, les écarts mineurs notés sur certains marchés soulignent la nécessité de renforcer la qualité des dossiers d'appels à concurrence, le respect des règles de transparence, la pertinence des avis de l'organe de contrôle compétent, la gestion rigoureuse des délais réglementaires et les outils d'approbation des marchés.

En résumé, la procédure de passation des marchés audités de l'ANaTT est jugée **satisfaisante** pour la période sous revue.

6.2.3.12. Commentaire de l'autorité contractante sur la conclusion générale relative à la conformité de la procédure de passation

Les commentaires reçus de l'ANaTT figurent en annexe du présent rapport, ainsi que le traitement fait par la mission sur lesdits commentaires.

6.3. Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette section vise à évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés, à travers deux volets complémentaires :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution (ordres de service, certificats de paiement, procès-verbaux de réception, garanties de bonne exécution, attestations d'assurance, etc.) ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

L'objectif est d'apprécier la capacité de l'autorité contractante à encadrer de manière conforme l'exécution contractuelle, en se référant aux obligations réglementaires et contractuelles en vigueur.

6.3.1. Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (Voir tableau n°20 ci-dessous) pour les marchés se présente comme suit:

Tableau n°20 : Résultat de la vérification de la conformité de la gestion administrative

Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut (auditabilité)	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Elevée	% Moyenne	% Faible	
Marché N°0010/ANaTT/	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques	9 931 500	DC	Auditable	90%	0%	10%	90%
Marché N°0012/ANaTT/	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques	7 969 100	DC	Auditable	91%	0%	9%	91%
Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	Auditable	86%	0%	14%	86%
Contrat n°000021/ANaTT/	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du Site WEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Contrat n°000020/ANaTT/	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Auditable	86%	0%	14%	86%
Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Contrat n°0028/ANaTT/DG/DAF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
Contrat n°0027/ANaTT/DG/DAF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3	62 996 744	AOO	Auditable	92%	0%	8%	92%
Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Auditable	87%	0%	13%	87%
Contrat n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Auditable	92%	0%	8%	92%
Contrat n°0002/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Contrat n°0006/ANaTT/DG/DAF/	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance								94%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A11)

Constats :

L'examen de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés audités affiche un taux moyen de 94%. Les insuffisances notées concernent :

- l'absence des preuves de paiements du Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 26 octobre 2023 ;
- l'absence de la garantie de bonne exécution sur certains marchés. Il s'agit des marchés N°0010/ANaTT/DG/PRMP/SP-PRMP du 13 juin 2023, N°0012/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 02 août 2023, n°000023/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 26 octobre 2023, Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023 et n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 16/01/2024.
- l'absence de l'ordre de service de démarrage sur les marchés Marché N°0010/ANaTT/DG/PRMP/SP-PRMP du 13 juin 2023 et Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023.

Opinion de l'Auditeur :

Le taux moyen de performance global est de **94%** traduisant une gestion administrative **très satisfaisante**.

Risques :

- Inéligibilité des paiements effectués
- Risque d'inexécution
- Retard d'exécution
- Contentieux entre les parties

Recommandations :

- Rendre systématique la constitution complète des dossiers d'exécution, incluant toutes les pièces contractuelles requises (OS, PV, correspondances, rapports, preuves d'exécution, les garanties de bonne exécution requises).
- Mettre en place un dispositif renforcé d'archivage physique et numérique, garantissant une traçabilité continue.

6.3.2. Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution pour chaque marché sélectionné, sur la base des dates extraites des documents collectés (ordre de service, procès-verbal de réception provisoire, contrat, informations spécifiques sur le changement des délais initialement prévus en cas d'ajournement ou de prise d'avenant relatif à la modification des délais, etc.).

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus. Il présente, pour chaque marché, les données suivantes :

- la durée d'exécution contractuelle prévue ;
- la durée réellement observée déduction faite de la période d'ajournement ;

- le niveau de respect ou de dépassement des délais contractuels constaté. Et, le cas échéant, la présence d'avenants, de pénalités ou de justifications formelles.

Tableau n°21 : Résultat des résultats de l'évaluation du respect des délais contractuels

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle	Durée réelle	Respect des délais (conforme ou non conforme)	Application de pénalités (OUI OU NON)	observation
Marché N°0010/ANaTT/	F_DAF_75194 Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques (F)-DC	9 931 500	DC	60	-	conforme	NON	Absence de l'ordre de service de démarrage
Marché N°0012//ANaTT/	T_DSI_71701 Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques (S)	7 969 100	DC	120	17	conforme	NON	-
Contrat n°000021/ANaTT/	PI_DSI_71702 Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du SIT WEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	120	200	Non conforme	NON	Dépassement du délai contractuel de 80 jours sans pénalité de retard
Contrat n°000020/ANaTT/	F_DAF_71659 Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	90	6	conforme	NON	-
Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/	F_DAF_75179 Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	90	44	conforme	NON	-
Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/	PI_DSI_83379 Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	180	462	Non conforme	NON	Dépassement du délai contractuel de 282 jours sans pénalité de retard
Contrat n°0028/ANaTT/DG/DAF/	S_DAF_71688 Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	3 ans	Accord-cadre en cours d'exécution	conforme	NON	Accord-cadre en cours d'exécution
Contrat n°0027/ANaTT/DG/DAF/	S_DAF_71689 Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3-	62 996 744	AOO	3 ans	Accord-cadre en cours d'exécution	conforme	NON	Accord-cadre en cours d'exécution
Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	F_DAF_71653 Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	90	Contrat résilié	-	NON	Contrat résilié pour refus du titulaire de livrer les groupes dont les caractéristiques techniques sont conformes aux exigences du contrat
Contrat n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	F_DAF_71649 Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	60	64	Non conforme	NON	Dépassement du délai contractuel de 4 jours sans pénalité de retard
Contrat n°0002/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	S_DAF_71691 Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	3 ans	Accord-cadre en cours d'exécution	conforme	NON	Accord-cadre en cours d'exécution
Contrat n°0006/ANaTT/DG/DAF/	F_DSI_71660 Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	60	8	conforme	NON	-
ACCORD CADRE n 1203 /MEF/MAEP/DCMP/SP du 31/05/2023	F_DSI_79197 Acquisition de vignettes et lecteurs de contrôle au profit de l'administration béninoise dans le cadre de suivi des obligations des véhicules roulants (projet SECURROUTE) accord cadre à bon de commande	1 749 208 400	Gré à gré	3 ans	Accord-cadre en cours d'exécution	conforme		en cours d'exécution
Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023	Recrutement personnel de l'ANaTT	4 708 200	DC	30		conforme		Absence de IOS

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A19)

Opinion de l'auditeur :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que :

Sur les 14 marchés, 04 marchés ont été exécutés dans le délai contractuel prévu, 04 marchés sont toujours en cours d'exécution étant en accords-cadres, 03 marchés ont été exécutés en retard sans application des pénalités de retard, 01 marché a été résilié pour refus du titulaire de se conformer à la livraison aux spécifications techniques requises et 02 marchés ont été exécutés mais les documents d'appréciation de l'exécution (ordre de service de démarrage) n'ont pas été communiqués à la mission. Globalement, le respect des délais d'exécution des marchés au niveau de l'ANaTT est jugé **moyen**.

Risque :

- Contentieux avec le titulaire du marché ;
- Retard dans la satisfaction des besoins ;
- Perte de ressources à l'Etat pour non-application des pénalités de retard
- Exécution du contrat hors délai sans acte de prorogation pouvant induire à des vides juridiques

Recommandations : Documenter toute demande ou situation de prorogation ou de retard, continuer à appliquer strictement les pénalités prévues en cas de dépassement, et former les agents impliqués au suivi rigoureux des délais contractuels ;

6.3.3. Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- les taux de performance sur la gestion administrative par marché ;
- les motifs et impact des écarts constatés.
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la gestion administrative, technique prend en compte le taux de performance qui doit être d'au moins 80% pour déclarer un marché conforme.

Tableau n°22 : synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "auditabilité"	Taux de performance (Moyen)	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
						Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
Marché N°0010/ANaTT/	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques	9 931 500	DC	Auditable	83%	Satisfaisante	Conforme	—
Marché N°0012/ANaTT/	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques	7 969 100	DC	Auditable	86%	Satisfaisante	Conforme	—
Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du 04/09/2023	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	4 708 200	DC	Auditable	87%	Très satisfaisante	Conforme	—
Contrat n°000021/ANaTT/	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du Site WEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	Auditable	87%	Satisfaisante	Conforme	—
Contrat n°000020/ANaTT/	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	Auditable	83%	Satisfaisante	Conforme	—
Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Auditable	85%	satisfaisante	Conforme	—
Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	Auditable	87%	Satisfaisante	Conforme	—
Contrat n°0028/ANaTT/DG/D/AF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Auditable	93%	Satisfaisante	Conforme	Accord-cadre de 3 ans en cours d'exécution
Contrat n°0027/ANaTT/DG/D/AF/	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3	62 996 744	AOO	Auditable	93%	Satisfaisante	Conforme	Accord-cadre de 3 ans en cours d'exécution
Contrat n°0029/ANaTT/DG/D/AF/CCMP/	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Auditable	84%	Satisfaisante	Conforme	Contrat résilié pour refus du titulaire de livrer le groupe électrogène dont les exigences techniques sont conformes à celles du contrat
Contrat n°0004/ANaTT/DG/D/AF/CCMP/	Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Auditable	84%	Satisfaisante	Conforme	—

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "auditabilité"	Taux de performance (Moyen)	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
						Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
Contrat n°0002/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Auditable	88%	Très satisfaisante	Conforme	Accord-cadre en cours d'exécution
Contrat n°0006/ANaTT/DG/DAF/	Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	Auditable	86%	Satisfaisante	Conforme	Contrat exécuté à bonne date
Accord-cadre n°1203/MEF/ANaTT/DG/DNCMP/DAF/PRMP/SP du 31/05/2023	Acquisition de vignettes et lecteurs de contrôle au profit de l'administration béninoise dans le cadre de suivi des obligations des véhicules roulants (projet SECURROUTE) accord cadre à bon de commande	1749208400	Gré à gré	Auditable	-	Satisfaisante	Conforme	En cours d'exécution

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A20)

Analyse quantitative :

Tous les marchés examinés respectent globalement les exigences de conformité en matière de gestion administrative, mais certains marchés ont été exécutés en retard.

Ainsi, sur les 14 marchés examinés :

- 08 marchés respectent les exigences de conformité en matière de gestion administrative ;
- 03 accords-cadres sont toujours en cours d'exécution ;
- 01 marché a été résilié ;
- 02 marchés présentent des irrégularités diverses (absence de l'ordre de service de démarrage), compromettant partiellement ou totalement leur conformité.

Analyse qualitative :

Néant

Conclusion générale :

La majorité des marchés audités montrent une bonne conformité globale sur le plan administratif. Quant au respect des délais d'exécution, les efforts restent à fournir par le comité en charge de suivi de l'exécution.

Il conviendrait de renforcer les dispositifs internes de contrôle et de sensibiliser les responsables techniques à l'importance de la documentation contractuelle complète, en particulier pour les phases de réception et de clôture des prestations.

6.3.4. Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés)

NEANT

6.3.5. Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés

Cette étape de vérification vise à apprécier la manière dont l'autorité contractante prend en charge des situations particulières, en s'assurant du respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur. Elle permet également d'évaluer sa capacité à gérer efficacement ces cas exceptionnels, tout en veillant à préserver la continuité des prestations et à encadrer les risques liés à l'exécution contractuelle.

6.3.5.1. Contrôle de la conformité dans la gestion des avenants

Ce contrôle vise à vérifier si les avenants respectent les conditions de fond et de forme prévues par la législation en vigueur, notamment en termes de justification, de seuils autorisés et de procédures d'approbation.

La mission a procédé à la vérification de la conformité des avenants conclus dans le cadre des marchés publics audités.



Tableau n°23 : Vérification de la conformité de l'avenant

N° de l'avenant	Intitulé de l'avenant	Montant	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
			% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
Avenant n°1 au contrat 1203 /MEF/ANaTT/DNCMP/DAF/PRMP/SP du 31/05/2023	Toiletage de la base de données, la pose et association des Vignettes tous deux des services connexes à l'accord cadre de base dans le cadre du suivi des obligations des véhicules roulants (projet SECURROUTE° accord cadre à bon de commande	)	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance						100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille avenant)

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de conformité de **100%** la gestion de l'avenant est jugée « **très satisfaisante.** »*

6.3.5.2. Vérification de la conformité dans la gestion des résiliations de marchés audités

La mission a procédé à la vérification de la conformité de la résiliation des marchés sélectionnés. Cette évaluation s'est appuyée sur les grilles de vérification de conformité, et a été renseignée dans le fichier Excel, sur la feuille normée intitulée « RESILIATION », annexée au présent rapport

Tableau n°24 : Vérification de la conformité de la résiliation

N° du marché résilié	Intitulé du marché résilié	Montant	Mode de passation	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
				% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
Contrat n°0029/ANATT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	20 988 200	DRP	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance							100%

Opinion de l'Auditeur :

La résiliation a été autorisée par la DNCMP suivant le PV **N°25-447DNCMP/CEA/DCMP du 17/09/2024**. Avec un taux de conformité de 100 %, la gestion de la résiliation du marché est jugée « **très satisfaisante** »,

6.4. Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

L'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution auditées repose sur la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés. Elle permet de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché, à partir de deux axes d'évaluation complémentaires :

- **l'analyse de la procédure de passation**, depuis la planification des acquisitions jusqu'à l'attribution du marché, en tenant compte des modalités prévues dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- **l'évaluation de la procédure d'exécution des marchés (gestion administrative générale de l'exécution**, gestion administrative particulière de l'exécution et évaluation du niveau de respect des délais contractuels d'exécution des marchés publics), fondée sur les pièces justificatives et le déroulement contractuel

Les résultats sont structurés dans le tableau récapitulatif ci-dessous, renseigné pour chaque marché audité, permettant d'identifier les marchés conformes, ceux présentant des irrégularités mineures ou majeures, ainsi que les observations associées.

Pour déclarer un marché définitivement conforme (pour tout le cycle de gestion), il faut que le marché soit conjointement conforme à l'étape de la procédure de passation et à l'étape de la procédure d'exécution.

Tableau n°25 : Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N° de Marchés	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale et du respect des délais d'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
Marché N°0010/ANaTT/	F_DAF_75194 Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques (F)-DC	9 931 500	DC	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart mineur, risque faible lié au non-respect de certaines règles de passation et d'exécution sans impact majeur
Marché N°0012//ANaTT/	T_DSI_71701 Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques (S)	7 969 100	DC	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart mineur, risque faible lié au non-respect de certaines règles de passation et d'exécution sans impact majeur
Contrat n°000016/ANaTT/DG/DAF/PRMP/SP-PRMP du	Recrutement personnel de l'ANaTT	4 708 200	DC	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart mineur, risque faible lié au non-respect de certaines règles de passation et d'exécution sans impact majeur
Contrat n°000021/ANaTT/	PI_DSI_71702 Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du SITWEB de l'ANaTT	9 893 700	DC	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart mineur, risque faible lié au non-respect de certaines règles de passation et d'exécution sans impact majeur
Contrat n°000020/ANaTT/	F_DAF_71659 Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	12 122 435	DC	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart mineur, risque faible lié au non-respect de certaines règles de passation et d'exécution sans impact majeur
Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/	F_DAF_75179 Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	29 435 100	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart Majeur, risque élevé (Modification du modèle de mobiliers sans autorisation d'avenant de la DNCMP)
Contrat n°000024/ANaTT/DG/DAF/	PI_DSI_83379 Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des véhicules	10 620 000	DC	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart Majeur, risque élevé (Modification du modèle de mobiliers sans autorisation d'avenant de la DNCMP)
Contrat n°0028/ANaTT/DG/DAF/	S_DAF_71688 Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	29 247 480	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart Majeur, risque élevé (Modification du modèle de mobiliers sans autorisation d'avenant de la DNCMP)
Contrat n°0027/ANaTT/DG/DAF/	S_DAF_71689 Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3-	62 996 744	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart mineur, risque faible lié au non-respect de certaines règles de passation et d'exécution sans impact majeur
Contrat n°0029/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	F_DAF_71653 Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	24 766 076	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart mineur, risque faible lié au non-respect de certaines règles de passation et d'exécution sans impact majeur
Contrat n°0004/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	F_DAF_71649 Fourniture et installation de matériels informatiques	17 405 000	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart mineur, risque faible lié au non-respect de certaines règles de passation et d'exécution sans impact majeur
Contrat n°0002/ANaTT/DG/DAF/CCMP/	S_DAF_71691 Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	18 703 944	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart mineur, risque faible lié au non-respect de certaines règles de passation et d'exécution sans impact majeur
Contrat n°0006/ANaTT/DG/DAF/	F_DSI_71660 Acquisition d'antivirus	1 622 500	DC	Conforme	Conforme	Conforme	Ecart mineur, risque faible lié au non-respect de certaines règles de passation et d'exécution sans impact majeur
ACCORD CADRE n°1203 /MEF/MAEP/DCMP/SP du 31/05/2023	F_DSI_79197 Acquisition de vignettes et lecteurs de contrôle au profit de l'administration béninoise dans le cadre de suivi des obligations des véhicules roulants (projet SECURROUTE) accord cadre à bon de commande	1 749 208 400	Gré à gré	Conforme	Conforme	Conforme	-

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Appréciation globale)

Commentaire sur le Tableau de synthèse :

⇒ Marchés sélectionnés

Sur l'ensemble des 14 marchés sélectionnés, **14 marchés** (soit **100%**) ont été jugés **conformes** à l'issue de l'analyse globale des procédures de **passation** et d'**exécution**, malgré quelques insuffisances qui ne sont pas de nature à remettre en cause la conformité et la régularité de la procédure.

Ces insuffisances sont notamment liées à :

- la modification du modèle de mobilier de bureau sans autorisation de la DNCMP à travers la prise d'un avenant sur le marché Contrat n°000023/ANaTT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 26 octobre 2023 relatif à la Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives. En effet, l'Autorité Contractante a autorisé sans solliciter l'avis de la DNCMP pour la prise d'un avenant au contrat de base, le changement des armoires métalliques à rideau par des armoires métalliques à deux (02) battants pour le fait qu'en cours d'exécution du marché le titulaire a notifié l'indisponibilité des armoires métalliques à rideau (PV de séance du 28/12/2023) ;
- l'incomplétude de certaines preuves de paiements

⇒ Marchés passés par gré à gré

Le seul marché passé par gré à gré audité, a été jugé **conforme** aux conditions exceptionnelles de recours définies par la loi et aux conditions de son exécution.

⇒ Avenants audités

L'avenant a été passé conformément aux exigences réglementaires.

⇒ Marchés résiliés

La résiliation a été effectuée conformément aux exigences de la législation.

En conclusion, le **niveau global de conformité** des procédures auditées est jugé **satisfaisant**, avec des efforts à renforcer notamment dans :

- le respect des formalités documentaires exigées par les textes ;
- le respect des délais de la procédure de passation des marchés ;
- la mise en place de mécanismes et d'outils pour l'exécution à bonne date des marchés ;
- la disponibilité de la documentation de toutes les étapes de la passation des marchés ;
- la traçabilité systématique des décisions et actes de gestion contractuelle.

6.5. Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

La mise en œuvre effective des recommandations témoigne de la volonté de corriger les insuffisances relevées, de renforcer la conformité aux règles en vigueur et d'améliorer les performances de la commande publique.

La mission a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'audit antérieures concernant les marchés publics de l'autorité contractante.

Cette évaluation s'est fondée sur les recommandations **transmises par le commanditaire de l'audit ou obtenues sur place auprès de l'autorité contractante**. L'analyse a permis de juger du niveau d'exécution de chacune d'elles à partir de preuves documentaires ou factuelles. Les résultats de cette évaluation ont été renseignés dans le fichier Excel normé intitulé « **Mise en œuvre Recommandations** », annexé au présent rapport.

Tableau n°26 : Mise en œuvre Recommandations des missions d'audit précédentes

N°	Domaine concerné	Recommandations	Marché concerné
1	Existence effective de certains documents obligatoires attendus	Prendre les dispositions idoines pour la complétude des documents liés à la passation des Marchés Publics ; Rechercher au niveau des différents acteurs liés à la passation ; des marchés les causes inhérentes à ces manquements relevés ; et de prendre les dispositions à l'avenir pour mettre en place ces documents, conformément aux textes en vigueur	Tous les marchés audités
2	La mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de l'autorité contractante.	Nommer les acteurs de la chaîne de passation des marchés publics conformément aux textes en vigueur et de mettre en place un bon système de gestion de l'information et d'archivages tant physiques que numérique. Aussi devra-t-elle s'assurer de la transmission effective des rapports sur la passation et l'exécution des marchés publics aux différents organes prévus. Prendre dans les meilleurs délais tous les actes d'AOF de la PRMP et de son secrétariat permanent et de la CCMP conformément aux textes en vigueur et de mettre en place un bon système de gestion de divers besoins de service. Respecter scrupuleusement les textes en matière de mise en place et de fonctionnement de la CCMP	Tous les marchés audités
3	Phase évaluation et attribution provisoire	S'assurer à l'avenir de la publication du PV d'attribution provisoire tel que recommandé par les textes	Tous les marchés audités
4	Phase du déroulement de la procédure de passation	Instruire la PRMP à veiller à une bonne clôture du registre après chaque réception des offres	Tous les marchés audités
5	Reception des offres	Faire les membres de la COE parapher les offres en référence aux bonnes pratiques en gestion des marchés publics	Tous les marchés audités
6	les délais de passation des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue (phase exécution)	Mettre en place à l'avenir toute la documentation appropriée réglementation en vigueur ; Identifier toutes les causes inhérentes au non-respect des délais ; et proposer des actions correctives appropriées	Tous les marchés audités

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de performance de **100%**, la mission, juge que la mise œuvre des recommandations des audits précédents est **d'un niveau très satisfaisant**

6.6. Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

La mission a évalué la mise en œuvre des décisions rendues par l'ARMP dans le cadre de marchés ayant fait l'objet de recours contentieux.

Les décisions examinées ont été obtenues auprès du commanditaire ou directement auprès de l'autorité contractante. L'auditeur a vérifié les suites données à chaque décision sur la base de documents justificatifs (lettres, procès-verbaux, DAO révisé, etc.) et d'entretiens réalisés sur le terrain. L'analyse a

été renseignée dans le fichier Excel normé intitulé « **Mise en œuvre des décisions de l'ARMP** », annexé au présent rapport.

Tableau n°27 : Mise en œuvre des décisions rendues par l'ARMP dans le cadre de marchés ayant fait l'objet de recours contentieux.

N°	Référence du marché	Intitulé du marché	Date de la décision	Contenu de la décision	Action entreprise	Résultat de l'évaluation	Taux de performance (%)	Justificatifs fournis
1	Contrat n°0002/ANATT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 16/01/2024	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	07/11/2023	Irrecevabilité du recours de SUPERGATE	La continuité de la procédure	Respecté	100%	Projet de contrat avec LEB SERVICES

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de performance de **100%**, la mise en œuvre des décisions rendues par l'ARMP dans le cadre de marchés ayant fait l'objet de recours contentieux est **d'un niveau très satisfaisant**

6.7-Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

Le contrôle de la matérialité vise à vérifier l'existence physique, fonctionnelle ou documentaire des prestations financées sur les marchés audités. Cette étape permet de s'assurer que les biens, services ou ouvrages payés ont été effectivement livrés, réalisés ou exécutés conformément aux stipulations contractuelles.

La mission a procédé à la vérification de la matérialité des prestations relatives aux marchés sélectionnés, ainsi qu'à certains marchés additionnels expressément désignés par le commanditaire.

Cette vérification s'est fondée sur les éléments suivants :

- les documents contractuels (DAO, contrats, PV de réception, décomptes, etc.) ;
- les constats physiques réalisés sur site, ou les preuves documentées (photos, témoignages, rapports de mission de suivi, etc.) ;
- la concordance entre les prestations attendues et les prestations effectivement constatées.

Le tableau ci-après présente la synthèse des vérifications menées :

Tableau n°28 : Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés

Mission d'audit indépendant des marchés publics au titre de la gestion 2023 : rapport définitif de l'audit de conformité et de matérialité de l'ANaTT

N°	Référence du marché	Intitulé du marché	Type de prestation (travaux, fournitures, services)	Localisation ou bénéficiaire	Constat de matérialité	Observations	Conclusion
1	Contrat n° 0010/ANaTT/DG/PRMP/S-PRMP DU 13/06/2023	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques	Fourniture	ANaTT	Le marché a été exécuté avec satisfécit	Satisfaisant	Conforme
2	Contrat n° 0012/ANaTT/DG/PRMP/S-PRMP DU 02/08/2023	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques	Travaux	ANaTT	Le marché a été exécuté	Satisfaisant	Conforme
3	ACCORD CADRE n° 1203 /MEF/ANaTT/DNCMP/D AF/ PRMP/SP du 31/05/2023	Acquisition Vignettes et lecteurs de contrôle au profit de l'administration béninoise dans le cadre de suivi des obligations des véhicules roulants (PROJET SECURROUTE)	Fourniture	Police Républicaine	En cours d'exécution	Il s'agit d'un accord-cadre sur 03 ans,	La fin de l'accord cadre est prévue pour 2026
4	Contrat N°000021/ANaTT/DG/D AF/PRMP/SP du 18/10/2023	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du SITE WEB de l'ANaTT	Prestation intellectuelle	ANaTT	Le marché a été exécuté avec satisfaction	Satisfaisant	Conforme
5	Contrat N°000020/ANaTT/DG/D AF/PRMP/SP du 18/10/2023	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	Fourniture	ANaTT	Le marché a été exécuté	Satisfaisant	Conforme
6	Contrat N°000023/ANaTT/DG/D AF/CCMP/PRMP/SP PRMP du 26/10/2023	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	Fourniture	ANaTT	Le marché a été exécuté	Satisfaisant	Conforme
7	Contrat N°000024/ANaTT/DG/D AF/PRMP/SP du 21/11/2023	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance technique dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des Véhicules.	Prestation intellectuelle	ANaTT	Prestation exécutée	Satisfaisant	Conforme
8	Accord-cadre N°0028/ANATT/DG/DAF /CCMP/PRMP/SP-PRMP du 28/11/2023	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	Service	ANaTT	Il s'agit d'un accord-cadre sur 03 ans,	La fin de l'accord cadre est prévue pour 2026	En cours d'exécution
9	Accord-cadre N°0027/ANATT/DG/DAF /CCMP/PRMP/SP-PRMP du 28/11/2023	Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3	Service	ANaTT	Il s'agit d'un accord-cadre sur 03 ans,	La fin de l'accord cadre est prévue pour 2026	En cours d'exécution
10	Contrat n°0029/ANATT/DG/DAF/ CCMP/PRMP/ASS-PRMP du 01/12/2023	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	Fourniture	ANaTT	Non réalisation du marché	Néant	Marché résilié
11	Contrat du marché : DRP N 0044/ANaTT/ PRMP/S-PRMP du 10/11/2023	Fourniture et installation de matériels informatiques	Fourniture	ANaTT	Le marché a été exécuté	Satisfaisant	Conforme
12	Contrat n°0002/ANATT/DG/DAF/ CCMP/PRMP/SP-PRMP du 16/01/2023	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	Prestation intellectuelle	ANaTT	Prestation en cours d'exécution	Néant	En cours d'exécution
13	Contrat n°0006/ANaTT/ DG/DAF/	Acquisition d'antivirus	Fourniture	ANaTT	En bon état	Satisfaisant	Conforme

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Matérialité)

7. CONCLUSION

Conformément aux Termes de Références et aux textes juridiques à valeur législative et réglementaire en vigueur, applicables aux différents marchés audités à l'ANaTT, une revue des marchés échantillonnés a été réalisée au niveau de l'autorité contractante.

S'inscrivant dans une logique de contrôle a posteriori de la régularité des procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés passés en 2023, cette revue avait pour objectif d'identifier les dysfonctionnements ainsi que leurs conséquences, et de proposer des mesures correctives appropriées. Globalement, l'analyse du système de passation et de contrôle des marchés publics à l'ANaTT révèle que des efforts ont été consentis pour assurer, dans la mesure du possible, le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Toutefois, certains indicateurs demeurent préoccupants et méritent une attention particulière : **le non-respect de certains délais de passation de marchés, l'élaboration des dossiers d'appels à concurrence avec des insuffisances et la non-application des pénalités de retard.**

Nous espérons que la mise en œuvre de nos recommandations contribuera à améliorer le système de passation des marchés de l'ANaTT pour les prochains exercices. Une gestion optimale des marchés nécessitera que les recommandations de la mission soient appliquées dans leur intégralité, afin d'assurer une plus grande performance, efficacité et transparence dans les procédures de passation, d'exécution, de règlement et de contrôle des marchés publics au sein de l'ANaTT.

8. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution et liste de présence des participants

Annexe 3 : Liste de la documentation à apprêter par l'Autorité contractante

Annexe 4 : Commentaires reçus de l'ANaTT

Annexe 5 : Liste des marchés sélectionnés



Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées



Nom et prénoms	Fonction	Contact
SOUMANOU DJARA Sabirou	PRMP	
MONHOUNVEDO Rousselot	Assistant- PRMP	0167267455



Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution et liste
de présence des participants





REPUBLIQUE DU BENIN

-----@-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----@-----

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS



ARMP AUTORITÉ DE
RÉGULATION DES
MARCHÉS PUBLICS
PRESIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

**MISSION D'AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS
PASSES PAR L'AGENCE NATIONALE DES TRANSPORTS TERRESTRES
(ANaTT) AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2023 (LOT 1)**

Mission réalisée par le Groupement de Cabinets

BELMAG Sarl-EVEREST SARL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP)

Référence du contrat de marché :

GROUPEMENT DE CABINETS : **BELMAG Sarl-EVEREST SARL**

Autorité Contractante Concernée : L'AGENCE NATIONALE DES TRANSPORTS
TERRESTRES (ANaTT)

Décembre 2025

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR L'AGENCE NATIONALE DES TRANSPORTS TERRESTRES (ANaTT)

AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2023

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Consultant : BELMAG Sarl-EVEREST SARL

Autorité Contractante concernée : L'AGENCE NATIONALE DES TRANSPORTS TERRESTRES (ANaTT)

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi **dix-neuf décembre** à partir de 17 heures 10 minutes a eu lieu dans la salle de réunion du L'Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT), la séance de restitution de la mission d'audit de conformité et de matérialité des marchés publics passés au titre de l'exercice budgétaire 2023 par l'Autorité contractante susmentionnée.

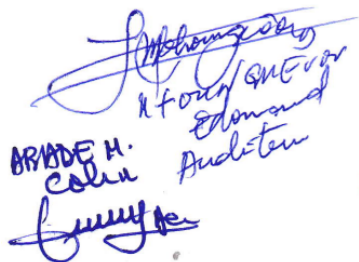
Cette séance de restitution qui est une exigence des Termes de Référence de la mission d'audit commanditée par l'Autorité de Régulation des Marché Publics (ARMP) au consultant indépendant a pour objectif non seulement de partager avec les responsables concernés de l'Autorité Contractante, le point des constats faits au cours de la revue des documents de passation par la mission, mais aussi de recueillir de la part de l'autorité contractante les contres observations.

La séance a connu la participation effective des acteurs de la chaine des dépenses publiques de l'autorité contractante à savoir : le Chef Cellule de Contrôle des Marchés Publics, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et son Assistant et l'équipe des auditeurs.

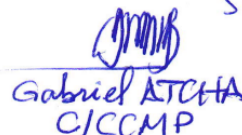
La liste de présence de la séance ainsi que les observations d'ordres général et spécifique sont jointes au présent procès-verbal.

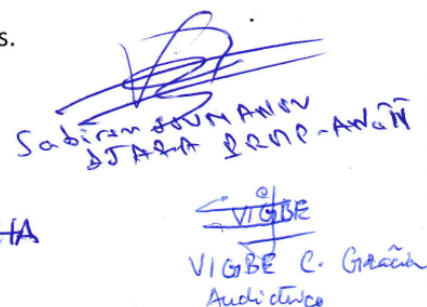
Démarrée à 17 h 10, la séance a pris fin à 17h 45 précises.

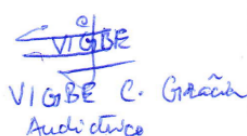
Ont signé


ARIADE H. COLIN
Auditeur


Rousselot MONTGOMERY
Ass-FRM/ANaTT


Gabriel ATCHA
C/CCMP


Sabirou SOUMAIYOU
DRAA D'ARMP-ANaTT


VIGBE C. Gracien
Auditeuse



LISTE DE PRESENCE DES SEANCES

RECRUTEMENT DE CABINETS OU FIRMES POUR LA REALISATION DES AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS - LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Autorité Contractante : **ANaTT**

Date : **19/12/2025**

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION/POSTE	CONTACT ET MAIL	EMARGEMENT
1	SOMMANON DORIS Salomon	EDRAP	ANaTT	0157584879 edrap@go.w.bj	
2	ATCHA Gabriel	ANaTT	CLCOMP	0196695824 gabriel@go.w.bj	
3	MONMOUNDO Hassior	ANaTT	Assisant, PRMP	monmoundou@go.w.bj	
4	Houngbénou Edmond	BELMAG - EVEREST	Auditeur	0196811150	
5	NIOBE C. Gnécia	BELMAG - EVEREST	Auditrice	0162-19-47-67 gnecia.vigilant@gmail.com	
6	ABRADE N. Colin	BELMAG - Everest	Auditeur	091949606 abrade.nouan@go.w.bj	

TEL : (229) 95 19 07 57 / 21 32 47 46 - 03 BP 1678 Cotonou
agelmab@yahoo.fr / everest@everest-expertises.com

Annexe 3 : Liste des documents à apprêter par chaque
Autorité contractante





AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS – LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Liste des documents requis

N°	PIECES ATTENDUES
Pièces d'ordre général	
1	Acte de nomination des membres de la CCMP
2	Acte de nomination du Chef CCMP
3	Acte portant AOF de la CCMP
4	Acte de nomination de la PRMP
5	Acte portant AOF de la PRMP
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP
7	Acte portant AOF du SP-PRMP
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés
14	Registre spécial de dépôt des offres
15	Les statistiques, les indicateurs de performance sur les marchés
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés
17	Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle (DNCMP/CCMP)
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés
19	Preuve de transmission des rapports par le Chef Cellule à l'autorité de contractante
20	Document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
21	La balance générale des comptes et grand livre des comptes fournisseurs pour les institutions, les sociétés, les agences, et autres établissements publics ii. Le compte administratif, le compte de gestion du receveur et le rapport d'exécution budgétaire pour les communes iii. Les états des engagements (DPAF) au titre de l'exercice sous revue pour les ministères
22	Listes des DAO lancés au cours des exercices 2022 et 2023 dont la procédure n'a pas abouti
23	Tout document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
24	Manuel de procédures de la structure le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour la procédure de passation	
25	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence
26	ANO sur le DAC par la CCMP/DNCMP (Bon à lancer) ou du bailleur en cas de financement extérieur



27	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
28	Preuves de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
29	Liste d'émargement des candidats ayant retiré le DAO
30	Liste d'émargement des déposants des offres dans le registre spécial
31	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED
32	PV d'ouverture des offres
33	Note de service de désignation des membres des commissions ad'hoc d'ouvertures et d'évaluation des offres
34	Preuve de publication des PV d'ouverture des offres
35	Déclaration de l'AC en cas d'infirmité de l'appel d'offre le cas échéant
36	Avis de l'organe de contrôle compétent avant la déclaration d'infirmité par l'AC si marché relancé
	Preuve de publication de la déclaration d'infirmité si marché relancé
37	Le PV de délibération de la COE avec la liste de présence des membres présents à ladite séance. Il est signé par au moins 3/5 des membres de la COE.
38	PV d'ouverture des plis par la Commission d'Ouverture et d'Evaluation
39	Rapport d'évaluation sanctionnant les travaux de la COE
40	ANO sur le rapport d'évaluation par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
41	PV d'attribution provisoire
42	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire
43	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI
44	Courriers d'information aux soumissionnaires non retenus
45	Avis d'attribution définitive
46	Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive
47	Marché signé, approuvé et enregistré
48	ANO sur le marché par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
49	Bon de commande ou marchés subséquents en cas d'accord-cadre
50	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
51	Acte de mise en place de la commission de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) des marchés
52	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) le cas échéant pour l'arrêt de la procédure
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles pour la procédure de passation	
53	Rapport spécial validé par la commission de contrôle de l'autorité contractante pour les Ententes Directes (ED)
54	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la DNCMP (entente directe, appel d'offres restreint)
55	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR, l'ED ou la DRP restreinte élaborée par l'AC
56	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint, DRP restreinte) Article 33 et 35 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)
57	Lettres d'invitation à soumissionner déchargées (avec Accusé de réception) pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations) avec les décharges de fournisseurs consultés
58	Preuve de transmission du marché conclu par entente directe (ED) à l'ARMP pour information
59	Preuve de transmission à la DNCMP des marchés de gré à gré ou ED autorisé en Conseil des Ministres
60	Accusé de réception des fournisseurs consultés des lettres de consultation restreinte (appel d'offres restreint, demandes de cotations)



61	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants
62	Preuve de libération de la garantie de l'offre des différentes soumissions rejetées
63	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution administratif des marchés	
64	Ordre de démarrage du service (OS)
65	Cauton de l'avance de démarrage
66	Cauton de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
67	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives)
68	Cauton de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
69	Preuves de paiement (mandats, remises de chèques, ordres de virements)
70	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive
71	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou la lettre de demande du titulaire du marché pour la résiliation du contrat, le cas échéant
72	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) pour les avenants au contrat, le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution technique des marchés	
73	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux
74	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage) pour les marchés de travaux
75	Preuve d'existence d'un contrôleur permanent pour la surveillance des travaux (maître d'œuvre)
76	PVs / Rapports de réception des corps d'état pour les marchés de travaux ou Procès-verbaux de réception technique intermédiaire (si applicable dans les contrats à tranches ou à phases techniques)
77	Plans de recollement pour les marchés de travaux
78	PV de réunion de chantier pour les marchés de travaux
79	Le journal de chantier est disponible et tenu à jour sur le chantier en permanence ou Main courante du chantier ou registre des visites du maître d'ouvrage / maître d'œuvre
80	Rapports de contrôle/suivi conformément aux clauses contractuelles
81	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle pour les marchés de travaux
	PV de pré-réception technique s'il y a lieu
82	PV de réception provisoire et définitif
	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison
83	Rapports (livrables) validés pour les PI
84	Procès-verbal de mise en service (pour les équipements techniques, installations ou logiciels) : Pour les marchés de fournitures et services
85	Certificat de conformité technique / Attestation de garantie (équipements spécialisés) si applicable
86	Mise à disposition officielle du livrable (note de transmission ou rapport de dépôt) : PI
87	Registre ou fiche de stock des matières retraçant les entrées de biens et les sorties
	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières

Annexe 4 : Commentaires reçus de l’ANaTT



**ANaTT**AGENCE NATIONALE DES
TRANSPORTS TERRESTRES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

titre de la gestion 2023 : rapport définitif de l'audit de conformité et de
itérialité de l'ANaTT

NO	Observations	Réponses aux observations	Avis de l'Auditeur
1	NON RESPECT DU TAUX FIXE PAR LA LEGISLATION POUR LE CALCUL DU MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION		
	Cas du Marché portant Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives (Montant prévisionnel : 26 101 694 F CFA; Montant de la garantie d'offre : 300 000 FCFA soit 1,15% du montant prévisionnel du marché ; au lieu de 1%) contrairement aux dispositions prescrites	La PRMP prend acte des observations et va rectifier cette pratique	Point maintenu
2	NON RESPECT DU TAUX FIXE PAR LA LEGISLATION POUR LE CALCUL DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN et NON-CACUL DU MONTANT DU RISQUE PROFESSIONNEL		
	Cas du Contrat n00029/ANAIT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASSPRMP du 01/12/2023 portant Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de ouidah et de savalou Chiffre d'affaire annuel moyen : (Montant prévisionnel : 21 000 000 F CFA; Montant du chiffre d'affaire annuel moyen: 30 000 000 FCFA soit du montant prévisionnel du marché au lieu d'un taux compris entre 100% et 125%) L'Attestation de risque professionnel n'est pas chiffrée. Cas du Marché portant Fourniture et installation des matériels informatiques Chiffre d'affaire annuel moyen : (Montant prévisionnel : 17 055 085 F CFA ; Montant du chiffre d'affaire annuel moyen : 25 000 000 FCFA soit 146,58% du montant prévisionnel du marché alors qu'il devrait être compris entre 100% et 125%) Capacité financière (Montant prévisionnel : 17 055 085 F CFA ; délai d'exécution : 2 mois; Montant capacité financière : 10 000 000 FCFA au lieu 17 055 085 F CFA) Formule de calcul de la capacité financière (montant prévisionnel/durée d'exécution en mois) * 2	La PRMP prend acte des observations et promet des améliorations	Point maintenu

	v/ Cas du Contrat n00029/ANATT/DG/DAF/CCMP/PRMP/ASSPRMP du 01/12/2023 portant Acquisition et Installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou (non-respect par la PRMP des critères exigés pour la fixation du chiffre d'affaires annuel moyen et l'attestation de risque professionnel) Marché portant Fourniture et installation des matériels informatiques (non-respect par la PRMP des critères exigés pour la fixation du chiffre d'affaires annuel moyen et l'attestation de capacité financière)		Point maintenu
3	NON RESPECT DU TAUX DE GARANTIE DE SOUMISSION		
	Marché N °098 /MEF/MAEP/DCMP/SP du 12 décembre 2023 portant Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives (Montant prévisionnel : 26 101 694 FA CFA; Montant de la garantie d'offre : 300 000 FCFA soit 1,15% du montant prévisionnel du marché au lieu de 1%) contrairement aux dispositions en vigueur	La PRMP prend acte des observations et promet des améliorations	Point maintenu
4	NON RESPECT DES DELAIS DE PUBLICITE ET DE PASSATION DES MARCHES - Délais légaux étant : AON = 21 JC ; AOI = 30 JC ; DC = 5 JO ; DRP = 10 JO		

	O Cas de l'Accord-cadre N00028/ANATT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SPPRMP du 28/11/2023 portant Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANATT (accord-cadre à bon de commande) lot 1: Direction Générale AON (date de publication: 12/06/2023 ; date limite de dépôt : 23/06/2023 soit 12 JC au lieu de 21 JC) Délai imparti pour l'évaluation des offres (DAO/DP (AAO) = 10 JO ; DC/DRP/DP(DRP et DC) = 5 JO O Cas Accord-cadre N00028/ANAIT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SPPRMP du 28/11/2023 portant Entretien des locaux et des espaces verts de l'ANATT (accord-cadre à bon de commande) lot 1: Direction Générale AON (date limite de dépôt : 23/06/2023 ; date de signature du Rapport : 04/08/2023 soit 42 JC au lieu de 10 JC) Respect du délai de validité des offres : DC/DRP = 30 JC à compter de la date limite de dépôt; AON/AOI = 90 JC à compter de la date limite de dépôt O Accord-cadre N00028/ANATT/DG/DAF/CCMP/PRMP/SPPRMP du 28/11/2023 portant Entretien	<u>Pour le Délai de publicité réduit</u> sur le dossier ci-contre, l'AC a reçu l'autorisation de la DNCMP par Avis n° 18-55/DNCMP/DSIAS/AO/2023 du 26 mai 2023 dont copie jointe. <u>Pour les dépassements de délai d'évaluation</u>, cela est dû souvent à l'indisponibilité de certains membres du COE pour raison de mission. Toutefois la PRMP prend acte et promet des améliorations.	Point levé
--	---	--	------------

Page 2 sur 3

	des locaux et des espaces verts de l'ANATT (accord-cadre à bon de commande) lot 1 Direction Générale AON (date limite de remise des offres : 23/06/2023 ; date d'approbation du marché: 28/11/2023 soit 155 JC au lieu de 90 JC)		
5	EN Pièces jointes, les Preuves de paiement et de marchés exécutés		

5.1	Absence des preuves de marchés exécutés sur environ 90% des marchés examinés	<u>Explication</u> : Au passage de la mission à l'ANaTT, les dossiers échantillonnés ont été transmis par voie électronique, en omettant les preuves de paiement et les PV de réception ou les Attestations de service fait. <u>Retrouvez les PJ</u> les procès-verbaux de réception et les différentes Attestations de service fait.	Point partiellement levé. La mission a reçu 08 preuves de paiement en lieu et place de 13
	Absence des preuves de paiement sur environ des marchés examinés	• <u>Retrouvez les PJ</u> les Preuves de paiement	

Annexe 5 : Liste des marchés sélectionnés



Annexe 5 : Liste des marchés examinés

N°d'ordre	Référence SIGMAP du marché	Libellé des marchés	Types de procédures de passation des marchés	Montant des marchés	Financement	Nom de l'attributaire	Nationalité de l'attributaire	Date de lancement du DAC ou d'ANO	Date d'approbation du marché	Date de notification du marché	Taux d'exécution approximatif au 31/12/2023	Niveau d'exécution actuel du marché
1	F_DAF_75194	Acquisition de petit matériel/outils de fixation des plaques	DC	9 931 500	Budget autonome	ETS MIKPAMAHOU	Béninoise	15/05/2023	13/06/2023	13/06/2023	100%	100%
2	T_DSI_71701	Travaux de câblage des backs office et des salles informatiques	DC	7 969 100	Budget autonome	JUSCATH BENIN	Béninoise	12/06/2023	02/08/2023	02/08/2023	100%	100%
3	F_DSI_79197	Acquisition de vignettes et lecteurs de contrôle au profit de l'administration béninoise dans le cadre de suivi des obligations des véhicules roulants (projet SECURROUTE) accord cadre à bon de commande	Gré à gré	1 749 208 400	Budget autonome	SWISS AUTHENTIS S.A	Suisse		31/05/2023	31/05/2023	15%	75%

4	PI_DAF_71703	Sélection d'un cabinet ou consultant pour le recrutement du personnel au profit de l'ANaTT	DC	4 708 200	Budget autonome	BRICE HOUNTONDI	Béninoise	12/06/2023	04/09/2023	04/09/2023	100%	100%
5	PI_DSI_71702	Recrutement d'un prestataire pour la réalisation du SIT WEB de l'ANaTT	DC	9 893 700	Budget autonome	ESPOIR PLUS TECHNOLOGIE	Béninoise	31/07/2023	18/10/2023	19/10/2023	10%	100%
6	F_DAF_71659	Acquisition de fourniture de bureau au Profit de l'ANaTT	DC	12 122 435	Budget autonome	JOAC	Béninoise	18/09/2023	18/10/2023	19/10/2023	100%	100%
7	F_DAF_75179	Fourniture et l'installation de mobiliers de bureau et de caissons de rangement pour les archives	DRP	29 435 100	Budget autonome	CRASSULA	Béninoise	16/06/2023	26/10/2023	26/10/2025	0%	100%
8	PI_DSI_83379	Recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance technique dans le cadre de la réalisation de la plateforme d'immatriculation et d'identification électronique des Véhicules.	DC	10 620 000	Budget autonome	LAWSON BRUNO	Béninoise	13/10/2023	21/11/2023	22/11/2023	15%	100%

9	S_DAF_71688	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 1	AOO	29 247 480	Budget autonome	CLEAN 2B	Béninoise	08/06/2023	28/11/2023	29/11/2023	10%	50%
10	S_DAF_71689	Entretien des locaux et des espaces vert de l'ANaTT (Accord cadre à bon de commande) lot 3	AOO	62 996 744	Budget autonome	FLEURIAN SARL	Béninoise	08/06/2023	28/11/2023	29/11/2023	10%	50%
11	F_DAF_71653	Acquisition et installation de groupe électrogène pour les annexes de Ouidah et de Savalou	DRP	24 766 076	Budget autonome	IRIDIUM COMMUNICATION	Béninoise	30/08/2023	01/12/2023	01/12/2023	0%	0%
12	F_DAF_71649	Fourniture et installation de matériels informatiques	DRP	17 405 000	Budget autonome	NOUVELLES TECHNIQUES DE PRESTATIONS	Béninoise	10/11/2023	16/01/2024	16/01/2024	100%	100%
13	S_DAF_71691	Entretien du matériel informatique (Accord cadre à bon de commande).	DRP	18 703 944	Budget autonome	LEB SERVICES	Béninoise	08/09/2023	16/01/2024	16/01/2024	0%	30%
14	F_DSI_71660	Acquisition d'antivirus	DC	1 622 500	Budget autonome	NANO BUSINESS	Béninoise	22/12/2023	25/01/2024	25/01/2024	0%	100%